



Chambre des communes
CANADA

Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

AGRI • NUMÉRO 051 • 1^{re} SESSION • 39^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mercredi 18 avril 2007

—
Président

M. James Bezan

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

<http://www.parl.gc.ca>

Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

Le mercredi 18 avril 2007

•(0835)

[Traduction]

Le président (M. James Bezan (Selkirk—Interlake, PCC)): Je déclare la séance ouverte.

Bienvenue à tous. Nous accueillons aujourd'hui Roger Holland et Richard Mardell, de la Western Cervid Ranchers Association; Wayne Goerzen, de la Saskatchewan Alfalfa Seed Producers Association; et Kenton Possberg, de Possberg Grain Farms. John Treleaven, de Farm Pure Inc., devrait également se joindre à nous.

Nous allons poursuivre notre étude sur l'agriculture au Canada, plus précisément sur le Cadre stratégique pour l'agriculture. Nous sommes impatients d'entendre ce que vous avez à nous dire ce matin.

Sur ce, je cède la parole au président de la Western Cervid Ranchers Association. Roger, pourriez-vous limiter votre exposé à 10 minutes au plus?

M. Roger Holland (président, Western Cervid Rancher's Association): D'accord. Je ferai de mon mieux.

Je vais commencer par vous présenter sommairement notre association et notre industrie. Nous avons créé cette association afin que le secteur de l'élevage des cervidés puisse relever d'Agriculture Canada, comme c'est le cas pour l'élevage du bétail domestique. Cela mettrait nos éleveurs sur un pied d'égalité avec notamment les éleveurs de bovins à viande, de bisons ou de moutons, et tous seraient assujettis aux mêmes règles et règlements. De plus, ce serait le gouvernement fédéral, plus précisément l'ACIA, qui s'occuperait de toutes les questions d'ordre sanitaire.

La Western Cervid Ranchers Association demande au gouvernement fédéral ainsi qu'au comité de l'agriculture de revoir le mandat de l'ACIA. Par le passé, le secteur de l'élevage des cervidés relevait du gouvernement fédéral et de l'ACIA, comme c'est le cas aujourd'hui pour tous les autres secteurs d'élevage du bétail. Il y a eu un transfert de compétence aux gouvernements provinciaux. Cette décision semble avoir été prise par des fonctionnaires, c'est-à-dire par des agents locaux de l'ACIA et des bureaucrates provinciaux et non les ministres.

L'industrie des ranchs à gibier est très prospère et croissante ailleurs dans le monde. En ce qui concerne le commerce du gibier et des trophées de chasse, nous utilisons les documents d'exportation fournis par l'ACIA. À l'heure actuelle, si un chasseur américain a besoin d'un document d'exportation, on utilisera un document provincial, si on peut en obtenir un. Pourtant, lorsqu'un document d'exportation est requis pour n'importe quel autre pays, celui-ci sera délivré par l'ACIA.

Nous voulons savoir pourquoi il y a deux systèmes et des normes différentes. Quelles politiques ou quels changements législatifs adoptés par le Parlement justifient cela? Si les ministères responsables des pêches et de la faune peuvent continuer de contrôler le

commerce du gibier, cette industrie ne pourra jamais reprendre le dessus. Les bureaucrates n'ont pas menacé d'éliminer l'industrie bovine ou ovine à cause de la flambée de maladies, pas plus que l'industrie avicole en raison de la grippe aviaire. Pourtant, c'est ce qui est en train de se produire pour l'industrie des ranchs à gibier.

Toutes les maladies peuvent être contrôlées dans l'environnement des fermes à gibier. Tous les pays savent qu'une maladie peut se transmettre d'un animal sauvage à un animal domestique par le vent, la poussière, l'eau et les mouvements migratoires non restreints des animaux sauvages, des oiseaux et des insectes. Lorsqu'il y a écloison d'une maladie dans une ferme, c'est un bon indicateur de ce qui se trouve dans l'environnement immédiat et chez les animaux sauvages.

Il est temps de mettre fin au gâchis de l'ancien gouvernement libéral et d'exiger des comptes. Les éleveurs de cervidés peuvent et vont participer à une enquête qui permettra de révéler toute la vérité. Cela aidera les ministres fédéraux à prendre les bonnes décisions afin que l'industrie des cervidés puisse reprendre le dessus. Nous pouvons assurer à cette industrie un avenir prometteur parce que les marchés sont toujours présents. Nous avons simplement besoin que les autorités prennent les choses en main.

Le gouvernement fédéral doit mettre en place une politique canadienne pour l'industrie des cervidés afin de garantir le droit au commerce provincial et international, et confier le dossier des maladies à l'ACIA sans qu'il y ait d'ingérence provinciale. L'industrie de l'élevage des cervidés doit être qualifiée de secteur agricole pour ainsi avoir le droit d'être assujettie aux mêmes règles commerciales que l'industrie bovine grâce à l'appui du gouvernement.

Merci.

Richard a aussi quelque chose à dire.

M. Richard Mardell (directeur, Western Cervid Rancher's Association): Le marché des bois de velours était l'un des principaux moteurs de l'industrie du wapiti. La crise de l'encéphalopathie des cervidés qui a frappé notre industrie — tout comme la crise de l'ESB qui a paralysé l'industrie bovine ou la grippe aviaire — nous a forcé à abattre 8 000 animaux en Saskatchewan. Depuis ce temps, la situation ne s'est pas améliorée. Au fond, lorsqu'il y a écloison d'une maladie, nos animaux sont abattus, mais cela n'aboutit à rien.

La Corée a fermé ses portes à notre marché des bois de velours. Dans le contexte actuel de la mondialisation des échanges commerciaux, la Chine a mis un terme à toutes les importations de produits d'alimentation et de bois de velours. Nous tirons le diable par la queue. Au cours des cinq dernières années, le prix des bois, qui variait entre 80 \$ et 100 \$ la livre, a chuté à 15 \$. Une partie des bois est transformée ici. Une autre partie est introduite illégalement en Chine. C'est ce qui reste de notre marché. Personne ne nous a aidé à regagner la confiance de la Corée ou de la Chine en les rassurant sur l'innocuité de nos produits.

C'est là où nous en sommes pour l'instant. Le marché est toujours fort dans ces pays, mais nous n'arrivons pas à y exporter nos produits parce que le gouvernement reste les bras croisés. C'est ce qui nuit actuellement à notre marché.

Je ne sais quoi dire d'autre, sinon que la maladie et l'absence de soutien du gouvernement sont les facteurs qui ont le plus contribué au déclin de notre industrie.

● (0840)

Le président: Merci, messieurs.

Monsieur Goerzen.

M. Wayne Goerzen (directeur exécutif, Saskatchewan Alfalfa Seed Producers Association): Merci, monsieur le président. J'aimerais vous remercier de me donner l'occasion d'être entendu par ce comité.

Les producteurs que je représente travaillent dans le secteur des graines fourragères dans l'Ouest canadien. La production de graines de plantes fourragères et de graminées au Canada est concentrée principalement en Alberta, en Saskatchewan et au Manitoba. Il y a plus de 500 000 acres consacrées à la production de graines de plantes fourragères, de légumineuses et de graminées dans les Provinces des Prairies, comme la luzerne, le trèfle, la fléole des prés, les fétuques, le lotier corniculé et de nombreuses autres espèces. Les graines de luzerne représentent la plus grande superficie de culture de semences de graines fourragères.

Plus de 2 400 producteurs de l'Ouest canadien se livrent à la culture de graines fourragères et de graines de graminées. Ces cultures sont un maillon essentiel de la chaîne de production agricole puisqu'elles fournissent les semences nécessaires pour faire pousser le foin de grande qualité dont dépendent le secteur de l'élevage des bovins à viande et celui des bovins laitiers au Canada pour le fourrage.

En plus des ventes importantes de graines fourragères et de graines de graminées sur le marché intérieur, la valeur des exportations, principalement aux États-Unis, a dépassé les 100 millions de dollars en 2006. Ce qui a permis d'accroître la production dans le domaine des graines de plantes fourragères et de graminées est le marché des semences de gazon qui est en pleine expansion, surtout pour ce qui est de la production de semences de ray-grass et de fétuque rouge traçante.

Dans les Prairies canadiennes, les cultures de graines de plantes fourragères, de légumineuses et de graminées sont considérées depuis longtemps comme des cultures spéciales, bien qu'elles n'aient reçu que très peu d'attention et de soutien du gouvernement, qui a plus souvent consacré ses ressources au secteur de la culture du foin de fourrage plutôt que des graines fourragères.

Comme c'est le cas pour toutes les cultures de semences contrôlées, les coûts associés à la production des graines fourragères sont élevés. Les producteurs de semences contrôlées de plantes fourragères doivent porter une attention particulière à l'établissement

des peuplements ainsi qu'au contrôle des mauvaises herbes et des maladies. Dans le cas de la production de graines de luzerne, les producteurs doivent aussi gérer une population de découpeuses de la luzerne pour polliniser leur luzerne et ainsi produire une culture de semences.

La production de graines fourragères, tout comme la production de grandes cultures, est soumise à une grande variabilité à cause des risques associés aux conditions météorologiques. En plus des facteurs de risque relatifs à la production, les cultivateurs de graines fourragères sont confrontés au risque de prix attribuable aux fluctuations du marché. Les producteurs n'ont aucun contrôle sur ces facteurs de risque et, par conséquent, ils doivent les gérer en utilisant des mécanismes de gestion des risques.

Les programmes de protection du revenu agricole dont peuvent bénéficier la plupart des producteurs de graines fourragères comprennent le Programme d'assurance-récolte et le PCSRA, tandis que les programmes ponctuels d'aide à l'agriculture, qui sont mis sur pied selon les besoins, peuvent viser ou non les cultivateurs de graines fourragères. En vertu du système d'assurance-récolte actuel, les cultures de graines fourragères ne sont pas toutes couvertes par tous les programmes provinciaux.

Quand il est possible d'être indemnisé en vertu d'une assurance-récolte, souvent l'indemnisation n'inclut pas les coûts de production. Par ailleurs, il est à signaler que le programme d'assurance-récolte actuel de la Saskatchewan n'inclut pas les cultures de semences contrôlées de luzerne; de plus, la culture de graines de luzerne est la seule culture de graines fourragères visée par ce programme d'assurance-récolte.

Même si les programmes d'assurance-récolte revêtent une grande importance pour les producteurs de graines fourragères de l'Ouest canadien, ils doivent être révisés et adaptés chaque année pour offrir une garantie maximale à ces producteurs.

Le PCSRA est compliqué, cher à administrer, imprévisible et n'apporte pas une aide tangible aux producteurs de graines fourragères. Il a été conçu pour stabiliser le revenu agricole. Il est utile lorsque la production et les fluctuations des prix sont normales, mais il l'est moins quand le revenu agricole net est faible, comme c'est la tendance actuellement. Le PCSRA, tout comme les programmes ACRA et PCRA qui l'ont précédé, s'est révélé un problème plutôt qu'une solution pour de nombreux producteurs. Les futurs programmes de stabilisation du revenu agricole destinés à remplacer le PCSRA devront être plus simples et mieux adaptés aux besoins des producteurs.

Les programmes ponctuels nationaux d'aide à l'agriculture continuent d'être une source de grande frustration pour les producteurs de graines fourragères de l'Ouest canadien. La plupart des préoccupations de ces producteurs concernent l'exclusion des cultures de graines de plantes fourragères, de légumineuses et de graminées de la liste des produits agricoles visés par le Programme de paiements pour les producteurs de céréales et d'oléagineux, le PPPCO. Cette situation découle de l'exclusion de toutes les cultures de graines de plantes fourragères, de légumineuses et de graminées des paiements en vertu de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest établis à la suite de l'élimination de la subvention du Nid-de-Corbeau en 1995.

Comme les cultures de graines fourragères ont été ajoutées tout récemment à la liste des cultures spéciales visées par le Programme de paiement du revenu agricole et le Programme d'aide transitoire à l'industrie, les producteurs de graines fourragères ont été consternés d'apprendre que les cultures de graines de plantes fourragères, de légumineuses et de graminées n'étaient pas considérées comme des cultures spéciales en vertu du PPPCO. Les producteurs continuent d'exhorter le gouvernement fédéral d'inclure ces cultures dans le PPPCO.

Selon la politique du gouvernement fédéral, le PPPCO a été conçu pour atténuer les répercussions des baisses à long terme des prix des céréales et des oléagineux et, par conséquent, les producteurs doivent avoir vendu des produits sur des marchés qui ont connu une baisse au cours des 10 dernières années. C'est précisément le cas des producteurs de graines fourragères de l'Ouest canadien puisque pratiquement toutes les semences de plantes fourragères cultivées au Canada sont vendues sur les marchés intérieurs et les marchés d'exportation.

• (0845)

La production de graines fourragères a connu les mêmes augmentations des coûts des facteurs de production — c.-à-d. loyer foncier, impôts, prix du carburant, engrais, prix des machines, herbicides, insecticides, fongicides, dessiccants et main-d'oeuvre agricole — que les céréales, les oléagineux et les autres cultures spéciales.

Les graines fourragères sont produites dans les mêmes zones géographiques du Canada que les autres produits agricoles admissibles en vertu du PPPCO. Elles sont récoltées une fois par an, et la production de graines fourragères est soumise aux mêmes facteurs de perte de production liée aux conditions météorologiques, comme le gel et la sécheresse, que la production de céréales, d'oléagineux et d'autres cultures spéciales.

D'après le Cadre stratégique pour l'agriculture, soit le CSA, qui régit le PPPCO, les programmes de soutien agricole doivent être conçus de manière à être justes envers tous les producteurs, à minimiser les distorsions en matière de production ou de décisions de commercialisation prises par les producteurs et à encourager l'utilisation des pratiques de gestion du risque.

Le programme PPPCO n'a pas suivi ces principes et il désavantage les producteurs de graines fourragères de l'Ouest canadien qui ont diversifié leurs exploitations agricoles. Ces producteurs, comme tous les producteurs canadiens, veulent être en mesure d'utiliser leur énergie et leur esprit d'entreprise pour gérer des négoce agricoles rentables.

Une initiative récente comprenant la mise en oeuvre possible d'un nouveau programme du même genre que le CSRN est en développement et sera la bienvenue auprès des nouveaux producteurs. Les producteurs de graines fourragères veulent que le gouvernement établisse une politique tournée vers l'avenir qui soit juste envers tous les producteurs et qui permette à chaque secteur agricole d'être concurrentiel sur les marchés intérieurs ainsi que sur les marchés d'exportation.

Encore une fois merci de m'avoir donné l'occasion d'être entendu par ce comité.

Le président: Merci, monsieur Goerzen.

Monsieur Possberg, allez-y, je vous prie.

M. Kenton Possberg (président, Possberg Grain Farms inc.): Bonjour.

Je vous remercie de me donner l'occasion de m'adresser à votre comité. Est-ce que tout le monde a reçu les documents que j'ai apportés?

Le président: S'ils n'étaient pas dans les deux langues officielles —

M. Kenton Possberg: Ils l'étaient.

Le président: Vous êtes sûrs?

M. Kenton Possberg: Et comment!

Le président: Très bien, allez-y.

M. Kenton Possberg: Je m'appelle Kenton Possberg. Nous exploitons, ma femme et moi, une ferme céréalière à Humboldt, en Saskatchewan, qui s'étend sur 13 000 acres. Nous ne cultivons que des céréales.

Je voudrais vous parler de l'assurance-production et de l'absence de couverture, surtout en Saskatchewan.

Je sais que l'assurance-production relève de la responsabilité des provinces. Toutefois, les différences qui existent entre les programmes provinciaux sont alarmantes. Conclusion : il nous faut un programme fédéral qui aplanira les dissemblances entre les provinces et permettra une plus grande flexibilité, du point de vue fédéral.

Au cours des cinq dernières années notamment, les phénomènes météorologiques ont eu un impact majeur sur notre production. En 2001, nous avons été victimes d'une sécheresse, en 2002, d'une sécheresse sévère, en 2003, d'une autre sécheresse. En 2004, nous avons eu du gel au mois d'août, et en 2005, nous avons eu 15 pouces de pluie au début de la saison de récolte. Nous avons toujours compté sur le programme d'assurance-production pour combler le manque à gagner. Par ailleurs, nous avons toujours choisi l'option de couverture maximale offerte par le programme.

J'ai comparé les programmes d'assurance-récolte de l'Alberta et de la Saskatchewan, pour la période s'étendant de 2003 à 2006. J'ai utilisé, aux fins de l'analyse, les chiffres réels de production, les coûts de couverture et les paiements reçus. J'ai passé beaucoup de temps à analyser les chiffres de l'Alberta. J'ai aussi consulté le ministère de l'Agriculture de la province. Il se peut que quelques erreurs mineures se soient glissées et que les résultats ne soient pas exacts à 100 p. 100, l'objectif, ici, étant d'évaluer les différences relatives entre les deux programmes.

Je tiens à préciser que je n'ai pas tenu compte de l'année 2002, trop de temps s'étant écoulé pour que je puisse produire une analyse à toute épreuve. Toutefois, l'année 2002 aurait révélé l'existence d'un écart encore plus grand en raison d'une sécheresse sévère qui a fait chuter notre production de plus de 60 p. 100.

Les principales différences entre les programmes des deux provinces sont les suivantes : la méthode utilisée pour calculer le rendement d'un producteur aux fins de la couverture, l'impact d'un manque à produire sur les niveaux de couverture d'un producteur, et le calcul des primes, qui est fondé sur les chiffres de production et les demandes d'indemnités présentées au fil des ans.

J'ai constaté, en m'appuyant uniquement sur les manques à produire, qu'entre 2003 et 2006, un producteur de l'Alberta aurait reçu 454 000 \$ de plus en versements d'indemnités. Par ailleurs, les producteurs de l'Alberta ont également la possibilité d'adhérer à un régime d'assurance-revenu dont les paiements sont fonction de la baisse du prix des céréales. Ce régime n'est offert ni en Saskatchewan, ni dans la plupart des autres provinces. Entre 2003 et 2006, le même producteur albertain aurait eu droit à une somme additionnelle de 288 000 \$ au titre de ce régime, s'il s'y était inscrit.

Pour terminer, nous passons trop de temps à parler du PCSRA et de l'aide en cas de catastrophe, mais pas assez des améliorations à apporter au programme actuel. La baisse de la marge de référence du PCSRA est attribuable, en grande partie, à l'absence d'un programme d'assurance-récolte adéquat. Le PCSRA a été conçu pour aller de pair avec un régime d'assurance-récolte bien structuré, non pas pour suppléer aux lacunes relevées dans celui-ci.

J'ai essayé, de concert avec le ministère provincial, d'élaborer un programme plus pertinent, mais sans succès. Il n'existe qu'une seule solution : il faut établir un programme d'assurance-production fédéral qui soit adapté aux besoins de chaque secteur de production.

J'invite le comité à comparer les avantages nets que procurent les programmes provinciaux d'assurance-récolte à l'agriculteur type, en supposant un rendement de blé ou de colza qui tient compte de diverses baisses de production — disons 50 p. 100 — sur cinq ans, et à évaluer aussi le rôle joué par le PCSRA, entre autres, pour que les décideurs aient ainsi une meilleure idée de la façon dont les agriculteurs dans diverses régions du pays sont traités en vertu des programmes.

Je ne suis pas un adepte des subventions ou de l'aide ponctuelle : ces mesures seraient d'ailleurs inutiles si nous avions un bon régime de gestion des risques en place.

• (0850)

Le président: Merci, monsieur Possberg.

Je tiens à souligner que j'ai déjà travaillé dans le domaine de l'assurance-récolte au Manitoba. Je suis d'accord avec vous: les modalités des programmes varient beaucoup d'une province à l'autre.

Monsieur Treleaven, bienvenue. Nous discutons du CSA. Les témoins ont droit à un maximum de dix minutes pour présenter leurs exposés. Nous vous écoutons.

[Français]

M. John Treleaven (Farm Pure inc.): Merci, monsieur le président. Puisque je n'ai que 10 minutes, il me faut parler en anglais.

[Traduction]

Je suis désolé, mais je ne pourrai présenter un exposé en français en dix minutes.

Je tiens à remercier le comité de m'avoir invité à comparaître devant lui au nom d'un organisme remarquable, Farm Pure, dont le siège social se trouve à Regina. Farm Pure était, au début, une société de production de semences contrôlées. Aujourd'hui, elle est beaucoup plus que cela. L'entreprise appartient à des agriculteurs de l'Ouest canadien; elle compte 196 actionnaires. Ces hommes et ces femmes partagent un objectif commun, soit l'autosuffisance agricole, et aspirent à créer une chaîne de valeur durable des plus satisfaisantes pour les actionnaires et les consommateurs.

Nous utilisons les meilleures semences provenant des 30 principaux centres multiplicateurs de semences au monde, et fabriquons des produits sains et énergisants prêts à la consommation. Appartenant à un groupe sélect d'agriculteurs qui possèdent des compétences extraordinaires, Farm Pure mise sur ce que la nature a de mieux à offrir.

Les semences contrôlées constituent notre produit phare. Toutefois, nous nous attachons à créer de la valeur fondée sur le savoir. Notre mandat consiste à produire des aliments, des boissons et des produits intermédiaires au moyen de céréales pures cultivées dans un milieu respectueux de l'environnement, pour les acheteurs éclairés. Basés dans l'Ouest du Canada, nous sommes une entreprise à vocation planétaire présente dans cinq continents. Nous sommes

ouverts aux partenariats ou aux coentreprises qui s'affairent à créer des chaînes de valeur novatrices dans le domaine agricole.

Plus tôt cette année, le Conférence Board du Canada a rendu public son rapport intitulé *Projet Canada*, qui encourage le Canada à régler les problèmes auxquels il est confronté depuis un certain temps s'il veut tirer le maximum de son potentiel. Le rapport comprend un chapitre consacré entièrement au secteur agroalimentaire.

Ce chapitre met l'accent sur les exportations croissantes du secteur. En effet, les exportations agroalimentaires canadiennes ont connu une plus forte croissance que les exportations alimentaires mondiales. Nous avons accaparé une plus grande part du marché entre 1995 et 2004, année de la crise de l'ESB. Nos échanges sont dominés par les exportations agroalimentaires à valeur ajoutée, qui sont passées de 52 p. 100, en 1990, à 80 p. 100, en 2004.

S'appuyant sur ces chiffres, le rapport cerne un certain nombre d'enjeux qui, une fois réglés, permettront à l'industrie de prendre davantage d'expansion : mentionnons l'innovation axée sur le marché et non sur la production; la nécessité de renforcer les chaînes de valeur; les régimes de réglementation imposés à l'industrie; et diverses questions touchant les ressources humaines.

Farm Pure appuie les analyses et les recommandations du rapport touchant les vastes secteurs de politique publique qui influent sur l'avenir de l'industrie, et aussi, sur les travaux du comité. Aujourd'hui, Farm Pure met au point une gamme de produits qui visent à améliorer la qualité de vie de millions de Nord-Américains atteints de la maladie coeliaque. Qu'il s'agisse de produits prêts à la consommation fabriqués avec de l'avoine pure, de techniques de mouture du grain révolutionnaires, d'un processus récemment breveté pour la fabrication de bière à partir d'ingrédients naturels, la mission de l'entreprise et de ses actionnaires cadre en tout point avec notre vision de l'agriculture durable — une vision qui repose sur des produits à forte valeur ajoutée, les marchés à créneaux et la création de la valeur.

La production d'aliments destinés aux personnes atteintes de la maladie coeliaque nous a amenés à nous intéresser à un autre secteur d'innovation clé. Les chiffres sont étonnants : environ 3 p. 100 de la population canadienne souffre de cette maladie. Parmi ceux qui en sont atteints, seulement 3 p. 100 ont été diagnostiqués. Ce qui veut dire que le régime de soins de santé doit traiter les symptômes sans pouvoir s'attaquer à la source du problème.

Les coûts sont énormes. Il faut absolument établir un lien entre les budgets consacrés aux soins de la santé, la recherche agricole et la nutrition humaine. C'est l'orientation que nous avons choisie de suivre et, à mon avis, c'est l'orientation que le gouvernement souhaite que l'industrie choisisse de suivre.

J'aimerais profiter du peu de temps qu'il me reste pour vous parler d'un élément qui nuit aux efforts d'innovation de Farm Pure et de l'ensemble des sociétés agroalimentaires au Canada. Il en est question dans les volets I et II du cadre stratégique pour l'agriculture. À tout le moins, les entrepreneurs, peu importe la taille de l'entreprise, doivent être en mesure de réaliser leurs rêves s'ils veulent réussir. L'élément en question est le suivant : la formation de capital.

Comme je l'ai mentionné, les semences contrôlées constituent le produit phare de Farm Pure. Toutefois, nous nous efforçons de créer de la valeur axée sur le savoir. Comme l'indiquent les chiffres des exportations, les entrepreneurs jettent un regard neuf sur ce secteur et y investissent leurs capitaux. De manière générale, la bataille que se livrent actuellement Agricore, le Saskatchewan Wheat Pool et Richardson, dans l'industrie céréalière, montre que l'on attache une importance nouvelle à celle-ci. Même les grandes caisses de retraite s'intéressent au dossier. Il s'agit là d'une très bonne nouvelle.

Absentes du tableau, toutefois, sont les petites sociétés dynamiques comme celles que l'on retrouve dans l'industrie minière et aussi dans l'industrie pétrolière et gazière. C'est de là que viennent la plupart des idées nouvelles lancées sur le marché, au profit des actionnaires et des consommateurs. C'est à partir de ce bassin de joueurs secondaires que les grandes entreprises voient le jour, ou que les cibles d'acquisitions attirent l'attention des grands acheteurs. Les retombées des initiatives nouvelles dans ce domaine sont fort prévisibles et immédiatement bénéfiques pour tous.

• (0855)

De plus en plus, les entreprises agroalimentaires à forte valeur ajoutée ne pourront prendre de l'expansion que si elles arrivent à mettre au point des produits à valeur ajoutée et à fort coefficient de capital qui, à leur tour, créent des emplois spécialisés — comme me l'a fait remarquer une personne, récemment, « il faut ajouter de la valeur sans nécessairement ajouter des gens ». Autrement dit, le succès de l'industrie dépend de sa capacité à verser des salaires élevés à des travailleurs hautement qualifiés. Pour y arriver, le secteur, à l'instar des industries énergétique et minière, doit avoir accès à des capitaux.

Le Canada appuie les industries primaires, comme les industries de ressources, au moyen de programmes d'aide à la formation de capital. L'introduction du mécanisme de financement par actions accréditives en 1984 pour les investisseurs individuels a permis de réunir des capitaux énormes pour les projets d'exploration et la mise en valeur. On estime qu'en 2006, 1,25 milliard de dollars ont été amassés par l'entremise des actions accréditives. Ces fonds permettent d'assurer l'évolution des technologies et, partant, de favoriser la recherche, le développement et la production de ressources qui contribuent au revenu national. Nous avons aujourd'hui un secteur des ressources de renommée internationale.

Bon nombre des nouveaux projets de mise en valeur des ressources, sinon tous, sont élaborés par le secteur des petites entreprises. En effet, les petites entreprises sont beaucoup plus ouvertes à l'innovation et suivent de près le profil des risques associés au développement. Toutefois, ce secteur n'est pas rentable du point de vue de la production, mais peut compter sur les profits dégagés par la croissance de l'entreprise. Cela veut dire que bon nombre des dépenses d'exploration et de mise en valeur doivent être assumées par les investisseurs qui sont prêts à investir dans l'entreprise, ou se traduire en pertes.

Les actions accréditives constituent tout simplement un moyen d'absorber les dépenses admissibles qui sont rattachés au capital-actions ordinaire. Les petites entreprises peuvent maintenant élargir leur assise financière, les ratios risques-récompenses ayant été améliorés.

Pour terminer, nous devons trouver des moyens plus efficaces de réunir des capitaux si nous voulons améliorer notre position sur le marché mondial. L'accès aux capitaux est essentiel à l'innovation et au développement. Il constitue un élément clé du volet I et aussi, sans aucun doute, du volet II du cadre stratégique pour l'agriculture.

Merci beaucoup.

Le président: Merci, messieurs, et merci d'avoir respecté le temps de parole alloué.

Monsieur Easter, vous avez cinq minutes.

L'hon. Wayne Easter (Malpeque, Lib.): Merci, monsieur le président.

Bienvenue à tous et merci d'être venus nous rencontrer aujourd'hui.

Aux groupes qui ont présenté un exposé, pour une raison ou pour une autre, les programmes fédéraux ne fonctionnent pas. Concernant les cervidés, le gouvernement fédéral a un rôle à jouer au chapitre des exportations. Je trouve étrange qu'il ne vienne pas en aide, par l'entremise d'un certain nombre d'organismes, à l'industrie des cervidés en général.

Pouvez-vous me dire, Richard ou Roger, quelle était la situation il y a dix ans? Était-elle différente? Est-ce l'ACIA qui s'en occupait à l'époque?

• (0900)

M. Roger Holland: À l'époque, l'exportation des bois relevait de la compétence de l'ACIA. En 1998, la Saskatchewan a modifié ses politiques et confié cette responsabilité au ministère de la Faune.

Aujourd'hui, il faut obtenir un permis du gouvernement provincial pour exporter des cornes et des peaux. N'obtient pas un permis qui veut, car on se sert de cet outil pour contrôler les exportations. Si vous ne respectez pas toutes les règles du ministère de l'Environnement, ainsi de suite, vous n'obtiendrez pas de permis. Si vous arrivez à en obtenir un et que vous traversez la frontière... les Américains peuvent ramener avec eux des cornes et des peaux. Je ne l'ai appris qu'hier. Je travaille sur ce dossier depuis juillet.

Le gouvernement fédéral ne joue plus aucun rôle à ce chapitre. Le ministère de l'Environnement de la Saskatchewan a conclu une entente avec le US Fish and Wildlife Service, une entente particulière. Le ministère de l'Agriculture n'a pas participé aux discussions, mais il a désigné une personne au sein du ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire de la Saskatchewan et lui a donné le pouvoir de signer le permis en votre nom. Voilà comment les choses se passent aujourd'hui.

Cette entente pourrait être modifiée du jour au lendemain si une maladie frappait l'industrie des cervidés. Si le Département de l'agriculture des États-Unis était interpellé, l'affaire serait automatiquement renvoyée à l'ACIA.

Pour ce qui est du volet juridique, imaginez que vous êtes un citoyen américain qui vient au Canada et qui retourne ensuite aux États-Unis — et cette règle s'applique partout dans le monde. Si vous n'avez pas en main les documents pertinents — le document d'origine — du pays où l'animal a été tué et que vous ramenez ces produits aux États-Unis, vous pouvez être accusé en vertu de la loi sur les traités et vous voir infliger une peine d'emprisonnement.

L'hon. Wayne Easter: À mon avis, l'ACIA ou un autre organisme fédéral doit jouer un rôle à ce chapitre, même si on a l'impression que la Saskatchewan, en apparence, régleme cette activité. Nous allons devoir nous pencher là-dessus, parce que je trouve cela vraiment étrange.

Ma deuxième question est la suivante — et je vais manquer de temps: vous avez dit que vous avez été obligé d'abattre 800 bêtes?

M. Richard Mardell: Huit mille bêtes.

L'hon. Wayne Easter: D'accord, 8 000 bêtes. Je ne savais plus quel était le chiffre. Avez-vous été dédommagé par l'ACIA ou le gouvernement fédéral?

M. Richard Mardell: Les agriculteurs ont été dédommagés à l'époque, mais sur les 8 000 bêtes, environ 120 étaient atteintes de l'encéphalopathie des cervidés. Nous leur avons demandé l'autorisation d'abattre les bêtes, de les soumettre à des tests, de vendre la viande ou de créer un marché de la viande pour que nous puissions avoir un endroit où écouler le produit si la maladie réapparaissait sur une autre ferme. Toutefois, rien n'a été fait.

À ce jour, ils continuent de tester les animaux en les abattant, point à la ligne. Il faut les éliminer, et ensuite essayer de survivre sans pouvoir faire la promotion de ce marché. Ils ne diront pas que votre exploitation est exempte de toute maladie. Je m'occupe de l'élevage de wapitis depuis 1989. Aucune de mes bêtes n'a été atteinte d'une maladie. J'ai demandé à l'Agence de déclarer mon exploitation exempte de maladie. Elle va accepter de donner une lettre confirmant que, oui, l'exploitation est exempte de maladie pour l'instant, mais pas un rapport indiquant qu'aucune maladie n'y a été décelée pendant 12 à 15 ans.

• (0905)

L'hon. Wayne Easter: D'accord.

M. Richard Mardell: C'est tout ce qu'ils vont accepter de faire.

L'hon. Wayne Easter: Ma question s'adresse aux représentants de l'Alfalfa Seed Producers Association: nous nous sommes déjà penchés sur ce sujet, tout comme l'a fait l'industrie des produits déshydratés. Vous avez raison de dire que le programme fédéral ne semble pas répondre aux besoins. J'ai eu l'occasion d'examiner le dossier quand on m'a confié le poste de secrétaire parlementaire. Le programme devrait fonctionner. Il y a quelque chose qui ne tourne pas rond. Chaque exploitation de production de semences, qu'elle se trouve dans la région de Peace River ou dans cette région-ci, compte. Or, le programme ne semble pas répondre aux besoins de cette industrie.

Essentiellement, pour que les choses soient claires, vous recommandez que les semences de luzerne et les semences de plantes fourragères soient visées par le programme fédéral? Il est vrai qu'il y a des problèmes, mais est-ce que ces semences devraient être placées sur le même pied que d'autres produits agricoles, les céréales et oléagineux?

Le président: Je vous demanderais d'être bref, car le temps de parole de M. Easter est écoulé.

M. Wayne Goerzen: Oui. Alors ce qu'il faudra retenir, c'est, d'abord, qu'il y a une industrie des semences de plantes fourragères plutôt qu'une industrie du foin fourrager. Et l'autre chose c'est que, oui, les graines fourragères et de graminées devraient être traitées comme les autres semences et les graines oléagineuses, les cultures spéciales dans ces programmes nationaux, oui.

[Français]

The Chair: Monsieur Gaudet.

M. Roger Gaudet (Montcalm, BQ): Merci, monsieur le président.

Je suis très heureux d'être ici aujourd'hui. Lundi, nous étions en Colombie-Britannique, hier, nous étions en Alberta et aujourd'hui, nous sommes ici avec vous.

Le gouvernement fédéral verse des milliards de dollars pour l'agriculture. Les agriculteurs n'ont pas l'air d'être heureux, mais il

nous semble que vous ne nous proposez pas de solutions afin de vous aider. Il y a beaucoup de personnes qui disent qu'Ottawa est loin et que les fonctionnaires ne font que fonctionner. J'aimerais savoir si vous avez des solutions à nous offrir. J'aimerais avoir l'opinion de chaque personne et que vous nous offriez des solutions. Chaque secteur de l'agriculture est très important et très intéressant, mais chacun a ses à-côtés négatifs, que cela soit la sécheresse ou autre. Avez-vous des solutions à nous proposer, car nous n'entendons parler que des problèmes et pas vraiment de solutions? J'aimerais que vous nous offriez chacun deux solutions pour faire en sorte que tout le monde soit heureux. N'importe qui peut répondre en premier. Je vous laisse la parole.

[Traduction]

Le président: Monsieur Possberg.

M. Kenton Possberg: J'ai fait tout ce que j'ai pu. Je m'explique aussi clairement que je le peux, et j'en parle à toutes les occasions qui se présentent. Je pense que cette assurance-production est un enjeu énorme. C'est une solution simple, qui éliminera la nécessité de ces programmes spéciaux. Personne ne veut avoir à survivre avec ces programmes spéciaux. Ceux-ci, même quand ils sont dévoilés, ne font jamais ce qu'ils sont censés faire. Cette assurance-production, si elle est correctement formulée et gérée... C'est un problème énorme, particulièrement en Saskatchewan.

Deuxièmement, au lieu de prendre des statistiques et de faire une analyse statistique, prenez de véritables fermes, faites une analyse fondée sur de vraies fermes. C'est pourquoi, dans ma présentation, j'ai utilisé les chiffres de fermes. J'aiderai volontiers quiconque le veut, et je peux fournir des chiffres. Il faut prendre des fermes particulières, faire une analyse spécifique plutôt qu'une vaste analyse généralisée, parce que cela ne mène à rien.

• (0910)

Le président: Allez-y, monsieur Treleaven.

M. John Treleaven: Merci beaucoup de me donner cette occasion.

Quatre-vingt pour cent des produits agricoles du Canada sont exportés. Nous devons persévérer dans notre effort pour ouvrir les marchés et faire les changements nécessaires dans la manière dont nous composons avec tout le spectre des enjeux agricoles, avec cet objectif en tête.

Deuxièmement, la réalité, c'est que la croissance, ces 15 dernières années, a entièrement été du côté de la valeur ajoutée. Le secteur manufacturier qui est en deuxième place à Toronto est celui de l'agroalimentaire. L'agriculture au pays est beaucoup plus importante que la plupart des Canadiens ne veulent l'admettre, parce qu'ils ont cette image de l'immensité du territoire qui est, bien entendu, extrêmement importante; c'est l'essence même de la ressource.

En passant, je dirais que puisque la Saskatchewan a 43 p. 100 des terres arables du Canada, si vous voulez créer une politique agricole pour le Canada et qu'elle ne vaut rien pour la Saskatchewan, elle ne vaut rien pour le Canada. De la même manière, je dirais que si vous formulez une politique pour le secteur automobile du Canada, si elle ne peut s'appliquer en Ontario et au Québec, elle ne peut s'appliquer nulle part au Canada.

Je pense que ce sont les besoins du marché international qui vont orienter l'agriculture, parce que c'est déjà ce qui arrive. Tout ce qui peut faire obstacle au producteur et au consommateur global doit faire l'objet d'une analyse attentive.

J'ai déjà longuement parlé de la formation de capital.

Le président: Est-ce que quelqu'un d'autre a un commentaire là-dessus?

Monsieur Gaudet, il vous reste une minute.

[Français]

M. Roger Gaudet: Je veux simplement dire une chose: l'industrie automobile est en Ontario et non au Québec.

M. John Treleaven: Oui, mais auparavant, il y avait les deux.

M. Roger Gaudet: Oui, un peu.

Je voulais simplement faire une mise au point.

M. John Treleaven: Pour moi, c'est de la politesse.

M. Roger Gaudet: C'est bien.

J'aimerais savoir si vous avez des solutions à proposer pour nous aider à régler le problème de l'agriculture. J'ai posé la question à tout le monde. Avez-vous des solutions?

[Traduction]

M. Wayne Goerzen: Tout d'abord, je vois le problème, au sein de notre secteur, de seulement faire reconnaître notre existence au niveau fédéral. Il tend à l'emporter sur toute autre considération. Nous demandons à être englobés dans les programmes. Nous demandons un traitement juste et équitable, mais nous pensons aussi que la politique publique ne devrait pas être axée sur des indemnités spéciales. Elle devrait viser à constituer pour tout agriculteur une plate-forme politique qui lui permette de compétitionner sur les marchés intérieur et de l'exportation. Nous voulons seulement pouvoir déployer notre énergie pour réussir, sans que ces programmes nous mettent les bâtons dans les roues.

C'est tout ce que j'ai à dire.

Le président: Richard, Roger, avez-vous quelque chose à ajouter?

M. Richard Mardell: Notre industrie du wapiti est en train d'être associée à celle du bétail. Quand une indemnité a été versée à l'industrie du bétail pour l'ESB, celle du wapiti y a été associée. Le programme a été lancé en août. Il a commencé à 45 ¢ la livre pour l'industrie des cervidés, jusqu'à un maximum de 125 \$ par carcasse dépecée. Moi, en agriculture, je suis occupé tout l'été. Il fallait que les animaux soient abattus avant le 15 décembre, alors nous avons abattu environ 150 bêtes adultes, et nous avons rempli nos formulaires et les avons envoyés, et on s'est fait dire que les prix dans le secteur du bétail étaient un peu montés, alors l'indemnité avait été réduite. En fin de compte, on nous a payés 9 ¢ la livre pour nos wapitis. C'était 45 ¢ en août, en une fois que nous avons abattu nos bêtes et avons fait appel au programme, nous nous sommes retrouvés avec 9 ¢ la livre, soit environ 24 \$ par bête. Il nous avait fallu un abattoir pour le faire, pour enregistrer les poids et tout le reste. Il nous en a coûté 35 \$ par animal pour les faire abattre, et 12 \$ pour les faire peser, et on nous a payés 29 \$ par bête, parce qu'elles pesaient en moyenne 325 livres. Ce n'est pas comme les bovins à viande, qui sont beaucoup plus lourds.

C'est cela que je disais. Nous voulons être reconnus. Si nous devons être associés, en agriculture, à l'industrie du bétail, nous voulons l'équité avec l'industrie du bétail. Nous ne voulons pas de cadeau, nous voulons seulement un peu d'aide pour récupérer nos marchés. Une fois que nous les aurons, nous pourrions survivre. C'était une bonne industrie.

• (0915)

[Français]

Le président: Merci beaucoup.

[Traduction]

Monsieur Miller, vous avez la parole.

M. Larry Miller (Bruce—Grey—Owen Sound, PCC): Merci, monsieur le président.

Merci, messieurs, d'être venus aujourd'hui. Je vais formuler plusieurs questions, puis je laisserai chacun y répondre.

Roger, si nous revenons au processus de délivrance de permis entre la Saskatchewan et les États-Unis, dont vous avez parlé, j'aimerais savoir si d'autres provinces ont le même type de processus — par exemple, l'Alberta.

À Richard et Wayne, vous nous avez tous deux parlé de la reconnaissance de vos secteurs, et je suis sûr qu'il y a constamment de l'innovation et des changements en agriculture, avec de nouveaux produits qui font leur apparition. J'aimerais entendre vos commentaires sur le type de processus qu'il faudrait pour le reconnaître. Est-ce que ce devrait être une espèce de conseil consultatif populaire qui, après examen, informe le gouvernement des nouvelles cultures qui apparaissent et auxquelles nous devrions nous intéresser?

À Kenton, quand vous parliez de l'assurance-récolte, je pense que vous disiez... Vous pouvez le vérifier. Est-ce que vous pensez qu'il devrait y avoir une espèce de programme national d'assurance-récolte? Je sais qu'il y a des iniquités en Ontario, aussi, où je suis agriculteur. L'assurance-récolte ne sert à rien. Il y a évidemment une énorme différence entre la Saskatchewan et l'Alberta. Une autre question : pensez-vous que l'adhésion à l'assurance-récolte devrait être obligatoire pour être admissible au programme public?

À John, j'aimerais en entendre un peu plus, si nous en avons le temps, sur ce dont vous parliez. Je m'intéresse beaucoup au lien que vous faites entre la recherche et la santé. Cela m'intrigue.

Je vous laisse la parole, messieurs, si vous voulez bien répondre.

M. Roger Holland: Je peux vous répondre.

Ces permis ne concernent pas beaucoup de provinces, parce que les seules fermes de chasse qui existent au Canada se trouvent au Québec et en Saskatchewan. Je ne suis pas sûr de ce que fait le Québec, mais nous savons ce qui se passe ici, en Saskatchewan. Au Québec, le secteur relève de la compétence provinciale, et il serait bon de savoir comment fonctionne leur système. Je pense toutefois qu'il y a beaucoup plus de fermes de chasse en Saskatchewan qu'au Québec. Il ne me semble pas qu'il y en ait tellement là-bas.

M. Richard Mardell: Je suppose que quand on parle de reconnaissance dans notre industrie, c'est en fait qu'avant l'encéphalopathie des cervidés, nous n'avions pas besoin de l'aide de l'ACIA ni de personne d'autre. Notre industrie était prospère, elle connaissait une croissance rapide, et le gouvernement fédéral en faisait la promotion comme d'une solution de diversification. Maintenant que nous avons le problème de la maladie, ce qu'il nous faut, c'est que l'ACIA ou les politiques fédérales appuient à nouveau notre industrie, nous rendent confiance, convainquent la Corée que nous avons enrayer le problème de maladie, et que tout est sous contrôle, tout comme l'ESB, afin que les frontières puissent à nouveau s'ouvrir vers les marchés, vers la Corée et la Chine.

La Nouvelle-Zélande a un marché très prospère, ouvert sur le marché de la viande et des bois. Ils font strictement affaire avec la Corée ou la Chine. De nos jours, le produit se vend 140 à 150 \$ le kilo, soit environ 70 \$ la livre. Nous obtenions ce prix-là il y a six ans, et plus même, parce que le produit canadien est supérieur au produit néo-zélandais à cause de notre saison de croissance ici — la « vigueur septentrionale » comme ils l'appellent —, et c'est pareil en Sibérie et en Russie.

C'est ce qu'il nous faut. Nous avons besoin que le gouvernement fédéral ouvre à nouveau ces portes qui nous ont été fermées. Si elle s'ouvrent à nouveau, nous saurons survivre seuls.

M. Wayne Goerzen: En ce qui concerne la reconnaissance d'une industrie comme la nôtre, celle des semences fourragères, nous voyons la situation sous divers angles. L'un d'eux, c'est qu'il y a 35 ou 40 ans, les agriculteurs étaient poussés à diversifier dans l'Ouest du Canada. Nos cultivateurs, particulièrement les cultivateurs de luzerne de la Saskatchewan, qui sont dans le secteur depuis plus de 35 ans, ont souvent dit en plaisantant que nous avons été encouragés à diversifier, nous l'avons fait, et nous le payons depuis, en étant exclus de divers programmes. Celui qui ennuie encore bien des gens, croyez-le ou non, c'est le rachat de subventions accordé en vertu de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest. Les agriculteurs ont la mémoire longue, et nous nous sommes efforcés par le biais de différents programmes, comme le PCSRA, de sensibiliser les ministères à notre industrie et aux aspects particuliers de notre industrie.

Par exemple, en matière production de semences de luzerne, nous avons tout un problème avec l'abeille coupeuse de feuilles de luzerne, qu'il faut prendre en compte sous le régime du PCSRA, dans les marges de référence. Nous constatons que c'est très difficile. Il ne semble pas exister de système, au niveau fédéral, pour reconnaître une industrie comme la nôtre et recueillir des renseignements sur elle. Il n'y a pas de continuité parmi les fonctionnaires qui participent à ces programmes. C'est le genre de problèmes qui se posent pour nous.

Je n'aime pas ne parler que de notre industrie, parce que je sais que chaque secteur agricole connaît des problèmes en raison des fluctuations des prix à long terme et ce genre de choses, mais pour nous, la reconnaissance est la clé. Nous ne demandons pas tant des programmes qu'un traitement équitable avec les autres groupes de culture.

• (0920)

Le président: Monsieur Possberg.

M. Kenton Possberg: Pour votre première question, à savoir si je suggère un programme national, oui, je le suggère. Je pense qu'il y a beaucoup plus de flexibilité quand il y a une personne, un bureau, qui détermine les politiques et les programmes pour tout le Canada, plutôt que chaque province détermine les siens, et s'il y en a une qui a plus d'argent à y investir, son programme n'en est que meilleur.

Je pense que cela permettrait aussi de faire des économies, à cause des chevauchements d'une province à l'autre, et même par la réassurance. Si on peut mettre tous ces acres dans le même panier, il y aurait certainement des économies à réaliser.

Il y aurait moyen d'y arriver. Le PCSRA est ainsi fait. Je ne vois pas pourquoi l'assurance-récolte ne pourrait pas l'être aussi. On pourrait avoir des différences régionales en fonction des spécialités, ou d'autres choses. Je ne sais pas précisément comment on pourrait le formuler, mais oui, c'est ce que j'aimerais voir.

En ce qui concerne votre deuxième question, à savoir si l'adhésion devrait être obligatoire, je pense qu'elle devrait l'être pour participer aux programmes comme le PCSRA et tout autre programme qui sera créé, mais j'ai du mal à le justifier, surtout avec le programme que nous avons cette année et que nous avons eu depuis quelques années en Saskatchewan. Nous avons toujours été assurés au plus haut niveau, et cette année, ce n'est qu'à 50 p. 100, parce qu'il n'y a tout simplement pas la protection qu'il faudrait. Oui, nous avons reçu de bonnes indemnités dans le passé, des indemnités d'assurance, mais elles sont en baisse, et la protection contre le risque est tout simplement inexistante.

Le président: Merci, monsieur Miller. Votre temps est écoulé.

Monsieur Atamanenko.

M. Alex Atamanenko (Colombie-Britannique-Southern Interior, NPD): Merci beaucoup messieurs, d'être ici ce matin.

Ma première question s'adresse à M. Holland et M. Mardell. J'aimerais avoir un cours très condensé sur l'industrie des cervidés, alors je vais poser quelques questions pour me faire une meilleure idée de la situation.

Pourquoi l'ACIA n'y participe-t-elle plus? Vous avez dit qu'elle le faisait jusqu'en 1998.

M. Roger Holland: Il y a eu un virage. Je ne sais pas comment l'expliquer. Le ministère de l'Environnement de la Saskatchewan les a évincés. Il y avait un processus au début des années 1990, qui était le processus parfait. Tous les intéressés en Saskatchewan participaient au dialogue. C'était, en deux mots, ce qu'ils ont appelé des tables rondes, et c'était pour renseigner le gouvernement sur cette industrie parce qu'elle évoluait très rapidement.

Ces discussions ont duré un an et demi. Le ministère de l'Environnement y a mis un terme parce qu'il n'a jamais réussi à remporter un débat. L'association des éleveurs de bétail y participait. Toutes les associations auxquelles on peut penser y étaient. Les éleveurs de bétail voulaient faire partie de l'Agriculture avec nous, parce qu'ils reconnaissent la propriété, et on ne peut diriger un secteur du bétail sous le régime du ministère de l'Environnement et de Ressource de la Saskatchewan. Quoi qu'il en soit, ils ont mis un terme à ce dialogue parce qu'ils n'arrivaient jamais à l'emporter dans une discussion.

Tout est resté assez calme jusqu'en 1998, et puis, par décret en conseil, ils nous ont assujettis à la Loi sur la faune. Depuis ce temps-là, ils essaient de prendre le contrôle. Actuellement, ils ont 100 p. 100 du contrôle de l'industrie, et cela comprend nos permis d'exportation.

Je vais vous expliquer un peu plus ce qui est vraiment allé de travers dans l'industrie. En 1995, une bête malade a été découverte en Saskatchewan, et ils ne savaient pas exactement quoi en faire. Quoi qu'il en soit, en janvier 1996, la bête a été abattue et c'était Agriculture Canada, maintenant l'ACIA. On a suivi la trace de cet animal jusqu'au troupeau source dans la province, qui avait l'encéphalopathie des cervidés, et c'était dans la région de Hillmond. Cet animal avait été importé des États-Unis, et Agriculture Canada a fait une erreur.

Je ne vois pas de problème à ce que quelqu'un fasse une erreur mais on ne peut balayer la poussière sous le tapis dans l'espoir qu'elle disparaîtra ainsi. Ils auraient dû prendre cette bête malade, ce qu'ils ont fait. Ce n'était pas une maladie désignée à l'époque. Ils peuvent régler l'affaire en quelques heures, régler le problème et tout nettoyer. Mais ils ont laissé l'animal, ce troupeau source, continuer à prospérer dans cette province pendant cinq ans et demie.

Entre-temps, un autre cas a été découvert, dans ce comté là-bas, et on est remonté jusqu'au même troupeau. Ils n'ont toujours rien fait. Ils ont trouvé la famille de cet animal, en ont saisi 13 et les ont abattus. Tous étaient négatifs.

Quelques années plus tard, il n'y a pas si longtemps, la même ferme de Cabri a eu un autre cas d'encéphalopathie des cervidés, pour la troisième fois, sa source a été retracée au troupeau de Hillmond. C'est là qu'ils ont mis le troupeau en quarantaine et l'ont abattu. Cette unique erreur a détruit l'industrie, à elle seule.

Le plus triste dans tout cela, c'est que c'était une diversification qu'avaient encouragée les gouvernements, tant fédéral que provincial. C'est une industrie qui n'a pas besoin d'un seul dollar du gouvernement, n'en a jamais eu besoin. Les marchés sont vigoureux, et l'ont toujours été. Au Canada, nous l'avons détruite nous-mêmes; ce n'est l'oeuvre de personne d'autre.

• (0925)

M. Alex Atamanenko: Alors combien de producteurs y a-t-il maintenant en Saskatchewan, et est-ce que cela comprend aussi les fermes de chasse?

M. Roger Holland: Je ne sais pas comment vous répondre. Si vous regardez les statistiques du ministère de l'Agriculture et des Aliments de la Saskatchewan, c'est près de 572 fermes. Dans les registres que j'ai — parce que je parle beaucoup aux producteurs — 100 fermes ont disparu, et cela englobe tout le monde, les fermes de cerfs, de daims, les fermes de chasse, tout. Nous en avons perdu à ce point-là jusqu'à maintenant.

Il y a une quantité énorme de fermes auxquelles il ne reste qu'une poignée d'animaux. J'en connais beaucoup qui donneraient leurs bêtes rien que pour en être débarrassés.

M. Alex Atamanenko: Donc il ne s'agit pas seulement du wapiti, c'est aussi le cerf, le chevreuil et le wapiti.

M. Roger Holland: Le chevreuil et le wapiti sont touchés, mais il y a des marchés différents. Le chevreuil n'est élevé que pour le marché de la chasse, et le wapiti est élevé pour tous les marchés.

M. Alex Atamanenko: Quand vous parlez de bois, c'est en quelque sorte une source renouvelable, n'est-ce pas?

M. Roger Holland: Oui.

M. Alex Atamanenko: On coupe les bois et — Alors combien de temps garderiez-vous cet animal, en supposant que les choses aillent bien?

M. Roger Holland: Ces animaux arrivent à maturité à environ huit à dix ans; c'est leur période culminante, et puis ensuite, ils ont des hauts et des bas. Quand ils atteignent leur point culminant, on en cesse l'élevage et on les fait passer à la ferme de chasse.

C'est comme pour une vache laitière, une Holstein. Quand la production de lait commence à diminuer, on met la vache sur le marché. Quand on la vend à l'abattoir, ce qu'on en obtient revient à 100 p. 100 de profits, parce qu'elle ne nous doit rien. C'est pareil pour la chasse.

M. Alex Atamanenko: Je vois. Il y a maintenant un marché pour les bois, mais on ne peut les exporter. N'est-ce pas? Est-ce que vous pouvez les exporter?

M. Roger Holland: Non.

M. Richard Maddell: On peut les exporter, mais on est tenu en otage par le prix. Tout le monde sait qu'on ne peut pas aller en Corée. La Chine est venue jusqu'ici, elle nous offre 15 \$ de la livre. Elle exporte les bois à Hong Kong, et de là le produit se rend par bateau en Chine ou en Corée. Ils en obtiennent 100 \$ la livre.

M. Alex Atamanenko: Nous avons besoin du même processus qu'applique l'ACIA qui régit les exportations d'autres viandes.

Par exemple, un inspecteur pourrait venir de la Chine, accompagné par un agent de l'ACIA, faire les inspections, et remplir les formulaires. Ainsi, nous aurions la garantie d'un marché. Est-ce que c'est ce que vous dites?

M. Richard Maddell: Actuellement, nous avons des acheteurs chinois qui viennent jusqu'à la ferme. J'ai un acheteur chinois qui vient à la mienne.

Différents producteurs apporteront leur bois chez nous. Nous les pesons, les catégorisons, les entreposons dans des congélateurs jusqu'à ce que nous en ayons assez pour expédier le tout. Il nous faut passer par l'ACIA, et une compagnie d'exportation qui est à Calgary, pour avoir tous les documents, et toute la paperasse des fermes pour pouvoir charger le conteneur qui sera exporté. Une fois sur le bateau, ils s'en lavent les mains.

Quand la Chine les reçoit, les étiquettes sont enlevées. On nous dit d'emballer les bois dans des plus petites boîtes pour que ce soit plus facile pour eux de les transporter sur des bicyclettes, et probablement pour les cacher, et le tour est joué. Ils les emportent où ils veulent.

Pour faire sortir nos produits du Canada avec les règles de notre propre ACIA, même si les produits proviennent de fermes propres, on nous passe encore à la loupe avec toute la paperasse. C'est le plus grand problème. Aucune ferme ne peut recevoir un bilan de santé net de l'ACIA, parce que si on veut exporter des bois, elle doit nous remettre une déclaration d'exportation de bois. Si, pour une raison ou une autre, on ne remplit pas un formulaire d'inventaire, on se fait dire qu'on ne peut pas les exporter. C'est un problème de producteur, et ces choses-là peuvent se régler.

L'ACIA nous impose encore plus de règles actuellement, plutôt que de dire allons en Corée, nous voulons ouvrir à nouveau les frontières, et nos animaux sont sains.

C'est ce que nous voudrions que l'ACIA fasse, parce que ce sera comme la grippe aviaire. Ce sera comme l'ESB. L'encéphalopathie des cervidés n'est pas bien différente. On découvrira un cas quelque part. Il nous faut y faire face, et nous pouvons le comprendre. Nous ne disons pas que nous voulons nous faire dire qu'il n'y a pas de maladie, mais nous voulons qu'ils collaborent avec nous, et nous collaborerons avec eux, parce que cela arrivera encore quelque part, comme pour n'importe quelle autre maladie.

• (0930)

Le président: Monsieur Atamanenko, votre temps est écoulé. Merci beaucoup.

J'ai besoin d'une précision. Vous dites que le marché asiatique est encore assez viable. Est-ce que c'est autant pour les bois que la viande?

M. Richard Maddell: C'est surtout les bois.

Le président: Les bois se vendent 70 \$ la livre.

M. Richard Maddell: Nous avons essayé de créer un marché pour la viande en Europe, mais nous nous sommes butés à un trop grand nombre de règlements de l'ACIA et du gouvernement au Canada. Nous aimerions faire venir un inspecteur de l'Union européenne ici, parce que leurs règlements ne sont pas aussi rigoureux que les nôtres, mais ils ne sont pas d'accord.

Le président: Oh, vraiment? Peut-être est-ce l'inverse?

M. Richard Mardell: Ils veulent que l'ACIA passe d'abord, puis l'Union européenne. Cela aussi a été un obstacle pour nos marchés.

Le président: D'accord, merci.

Monsieur Steckle.

M. Paul Steckle (Huron—Bruce, Lib.): C'est un sujet très intéressant dont ont parlé Richard et Roger ce matin.

Le comité a étudié la question de l'encéphalopathie des cervidés quand nous sommes allés au Manitoba il y a un ou deux ans.

Ne diriez-vous pas que votre industrie subit beaucoup de pressions de l'extérieur, de la part des directions de la protection et de la gestion de la faune des provinces, de l'industrie du bœuf ou de celle-ci? Il y a des gens, dans ces industries et ces organismes gouvernementaux, qui souhaiteraient l'extinction de votre industrie. Je le sais. Je pense que vous ne voudriez probablement pas l'admettre ce matin, mais je vous conseille de le reconnaître. Vous subissez beaucoup de pressions de ces organismes. Ils préféreraient que vous ne soyez pas sur ce marché.

Cela étant dit, je pense qu'il est important de reconnaître qu'il pourrait y avoir une solution, parce que le produit est accessible et qu'il peut sortir du pays. Pouvez-vous brièvement expliquer au comité comment nous faire pour que le prix que vous obtenez du produit puisse passer de 15 \$ la livre à 100 \$, ou quelqu'en ait été le prix auparavant? Que pouvons-nous faire pour cela?

Puisque nous permettons aux produits de sortir du pays, le problème, c'est d'en obtenir le bon prix et de contourner les organismes qui font la différence. Pourriez-vous rapidement nous expliquer comment nous pourrions y parvenir?

M. Roger Holland: Je vous dirai ce que j'en sais.

Dans les cinq ans et demi que cette ferme a pu être exploitée, nous avons en fait exporté un animal malade jusqu'en Corée du Sud, et c'est là que la porte nous a claqué au nez.

Autre chose que l'on m'a expliqué c'est que quand on assiste aux négociations mondiales sur le commerce, auxquelles assistent tous les pays — Eh bien, parlons du problème de l'ESB. Il existe une plate-forme sur laquelle tous les pays se sont entendus, et une politique noir sur blanc. Je pense que c'est quelque chose du genre que si un pays a moins de 15 cas d'ESB par année, il peut encore exporter vers d'autres marchés. Maintenant, quand il s'agit de l'encéphalopathie des cervidés, il n'y a absolument rien sur papier. Il n'y a pas de lignes directrices, et c'est ce que nous a dit le gouvernement fédéral. C'est un peu ce qui pose problème.

Je sais qu'il y a des gens qui n'aiment pas notre industrie, ici. Il y en a qui n'aiment pas qu'on élève du bétail non plus. Ainsi est fait ce monde. Il y en aura toujours. On n'arrivera jamais à l'éviter. Mais cette industrie est fondée sur des marchés solides, et elle l'a toujours été. En Amérique du Nord, nous avons la Nouvelle-Zélande qui vend du gibier dans notre cour, et ils sont des experts là-bas, et leur gouvernement les appuie. Dès qu'un problème survient n'importe où, un représentant du gouvernement prend aussitôt l'avion vers le pays touché. Chez nous, nous avons l'ACIA qui est représentée en Corée du Sud, mais ce n'est pas l'ACIA qui devrait diriger cette commission. Ce devrait être notre ministre du Commerce. L'ACIA devrait aussi y être, mais faisons les choses correctement.

C'est le genre de choses que je sais qu'il nous faut faire pour y arriver. Ce ne sera pas facile, mais on m'a aussi dit que cet été, en août, notre gouvernement canadien est censé signer un accord de libre-échange avec la Corée du Sud. Je n'ai rien entendu sur le sujet depuis, ou si cela va se matérialiser ou non.

●(0935)

M. Paul Steckle: D'accord. J'aimerais maintenant m'adresser à Kenton, et peut-être à Wayne.

Il y a divergence dans la manière dont les provinces composent avec les programmes, particulièrement du côté de l'assurance-récolte. Ce que je soutiens, à la lumière de nos voyages dans tout le pays, c'est que nous devrions peut-être commencer à réfléchir à un programme dirigé, qui part d'un niveau de gouvernement. Je pense que c'est le gouvernement fédéral, mais peut-être avons-nous besoin d'un ministère de l'Agriculture pour le Canada. Le Manitoba ne devrait pas avoir à concurrencer le trésor de l'Alberta, ou l'Ontario celui du Québec. Nous ne sommes pas les ennemis les uns des autres; nous faisons partie de la même famille confédérée. Mais nous devons travailler ensemble, et harmoniser nos programmes pour ne pas buter sur des obstacles interprovinciaux. Nous avons suffisamment d'obstacles dans le monde de l'agriculture de nos jours sans devoir faire concurrence à d'autres provinces. Un agriculteur ne devrait pas avoir à faire concurrence à un autre agriculteur.

Si nous avons ce genre de direction, au moins nous pourrions savoir où nous adresser pour susciter le changement. Alors que vous pouvez peut-être changer un programme fédéral, vous ne pouvez peut-être pas nécessairement convaincre, de la même manière, les gouvernements provinciaux d'accepter ces programmes mandatés.

Je me demande seulement ce que vous pensez de la possibilité d'un ministère de l'Agriculture pour le Canada?

M. Kenton Possberg: C'est ce qu'il faut faire, à 100 p. 100, parce que quand il y a un problème localisé, comme à la sécheresse de 2002 — elle a vraiment eu de grandes répercussions en Saskatchewan, et a provoqué la faillite de l'assurance-récolte. Si on pouvait répartir le risque — Quelque 40 ou 50 p. 100 des terres arables se trouvent en Saskatchewan, et cela a vraiment été terrible. Il n'existait pas de bon programme pour commencer, et c'est pire encore depuis.

Ce que je dis, c'est toujours que je ne pense pas qu'il y ait de problème de prix en agriculture, parce que je peux contrôler le prix. Je peux avoir des contrats futurs, je peux faire ce qu'il faut. J'essaie toujours d'obtenir un prix plus élevé, meilleur, mais la météo? Il n'y a rien que je puisse faire pour la contrôler.

Disons que General Motors construise des autos et que tout d'un coup, une tempête de grêle détruit la moitié de ses voitures. Ce ne sont pas des choses qui arrivent.

M. Paul Steckle: Oui.

Monsieur Treleaven.

M. John Treleaven: Le problème des obstacles interprovinciaux au commerce est énorme, dans notre pays. Quant à savoir si la solution est d'avoir 12 ministères — Je n'en suis pas sûr. Vous savez mieux que moi combien il en coûte à chaque famille canadienne, à son mode de vie, d'entretenir toutes ces instances. Et l'une des industries qui en souffre le plus, c'est l'agriculture, qui fonctionne sur une plate-forme nationale alors qu'il faut entreposer le foin d'une manière différente au Manitoba qu'en Saskatchewan. Les coûts cachés sont phénoménaux, et ils sont imputés directement au producteur, qui doit payer tout cela.

Je ne dis pas qu'un ministère de l'Agriculture soit la réponse, mais je peux vous dire ceci. Ce qu'ont fait la Colombie-Britannique et l'Alberta le 1^{er} avril... Je rêve du jour où d'autres provinces prendront la décision logique de suivre leur exemple, parce que à l'échelle nationale, c'est un problème vraiment énorme pour tous les producteurs agricoles du pays, et pour n'importe quel organisme d'affaires. Nous sommes le seul grand pays commercial du monde qui s'attend à ce que nos compagnies compétitionnent sur le marché mondial, tout en leur refusant régulièrement des éléments du marché intérieur. Cela ne se fait nulle part ailleurs. Nous le faisons naturellement, et en agriculture, c'est particulièrement grave.

M. Paul Steckle: Cette industrie peut évoluer. Je pense qu'il y a des solutions, si nous sommes prêts à les accepter. Je ne peux tout simplement pas comprendre pourquoi nous ne pouvons nous engager rapidement ces voies.

Je pense que ce matin, vous nous avez exposé des enjeux très intéressants. Par exemple, en Ontario, et je l'ai soutenu à de nombreuses reprises — ceci s'adresse particulièrement à l'industrie des cervidés — nous récoltons légalement 8 000 ours par année. Une vésicule biliaire particulière appartient au chasseur de cet ours. Nous ne laissons pas cette vésicule entrer sur le marché, mais nous laissons les braconniers — nous ne permettons pas, mais cela se fait — accéder au marché, et ils alimentent ce marché à très fort prix.

Nous pourrions réduire la nécessité du braconnage si nous permettions à ces articles commercialisables d'être commercialisés. Ils ont été récoltés légalement. Ils sont tout aussi légaux, tout aussi propres que tout ce que nous faisons, et pourtant, nous ne les permettons pas. Nous pourrions rétablir la valeur réelle du sport — pas nécessairement pour le chasseur, mais pour le sport. Je ne peux aboutir nulle part avec ceci, moi non plus.

Il existe des solutions très logiques à nos problèmes, comme il y en a à votre problème, je pense. Je suis tout à fait d'accord et je suis heureux d'entendre qu'il y a au moins un sentiment de direction, de sens à cette question fédérale-provinciale. Je pense qu'il nous faut aussitôt que possible créer un ministère de l'Agriculture du Canada.

● (0940)

Le président: Merci, monsieur Steckle.

J'aimerais poser une question à M. Possberg. Vous parliez d'assurance-récolte et des problèmes. Quel est, à votre avis, le niveau de participation actuellement, en Saskatchewan, au programme d'assurance-récolte?

M. Kenton Possberg: Très franchement, je n'en ai aucune idée. Je sais qu'il a baissé.

La principale raison pour laquelle les producteurs prennent une assurance-récolte actuellement, probablement — c'est mon avis — c'est pour le programme d'avance de fonds. À part cela —?

Ce pourrait être environ 50 p. 100. Je ne pense pas que la participation soit très élevée.

Le président: Et tandis que nous allons dans le sens de l'élargissement de la base de l'assurance-récolte, ou appelons-la « assurance-production », maintenant, le gouvernement fédéral exerce des pressions, parce que le gouvernement fédéral est un partenaire dans tous les programmes d'assurance-récolte des provinces. Il paie une partie des primes, et selon la formule convenue, il partage les coûts du programme avec les provinces aussi.

Y a-t-il eu consultation en Saskatchewan sur la manière dont ils vont de l'avant avec l'assurance-production? Je m'intéresse aux semences fourragères. Y a-t-il eu consultation de la province là-

dessus? Pouvez-vous vous assurer contre les abeilles coupeuses de feuille maintenant?

M. Wayne Goerzen: En ce qui concerne l'assurance-production, les semences fourragères sont un exemple intéressant. Si vous regardez les trois provinces des Prairies — la production de semences de luzerne, par exemple — en Alberta, il y a production de semence de luzerne contrôlée; en Saskatchewan, seule la production de semence de luzerne commune est assurée. En Alberta, toutes les semences fourragères sont protégées par les programmes d'assurance; au Manitoba, toutes les semences fourragères sont visées par les programmes d'assurance-récolte; en Saskatchewan, seule la semence de luzerne peut être protégée par ces programmes.

Quand on regarde ces programmes — nous l'avons fait, en tant qu'organisation — ceux de l'Alberta et du Manitoba sont très lucratifs comparativement à celui de la Saskatchewan. Quand nos producteurs de la Saskatchewan ont appris la structure des programmes de l'Alberta et du Manitoba, aucun n'a manqué d'être ébahi par la richesse de ces programmes. Le nôtre ne couvre pas le coût de la production.

De certaines façons, c'est une question de compétition entre le Trésor de la Saskatchewan avec ceux de l'Alberta et du Manitoba. Cela revient à ce dont parlait l'autre membre du comité, que certaines provinces peuvent se permettre de meilleurs programmes que d'autres. C'est quelque chose qui nous intéresse, mais je n'ai pas vraiment de réponse à vous offrir, à part qu'il faut plus de normalisation.

Il est ironique que les producteurs d'une même culture de chaque côté de la frontière entre l'Alberta et la Saskatchewan aient des programmes radicalement différents pour la gestion des risques.

Le président: Vous avez dit au sujet du paiement du PPOB, que les semences fourragères sont — et j'ai entendu mes producteurs de semences fourragères le dire — exclues du programme. Quand vous en avez parlé avec les représentants du ministère, ou dans vos échanges de correspondance avec le ministre, quelle réponse avez-vous reçue?

M. Wayne Goerzen: Nous sommes en consultation constante avec l'assurance-récolte, mais dans notre cas particulier, probablement 50 à 60 p. 100 de notre superficie de culture de luzerne est couverte par l'assurance-récolte. Dans notre secteur particulier, nos producteurs ne souscrivent pas forcément à l'assurance-récolte, parce qu'elle coûte cher et ne rapporte pas beaucoup. D'une certaine façon, les responsables de l'assurance-récolte sont réticents, alors, à travailler avec nous sur l'élargissement des programmes.

Une chose sur laquelle nous insistons depuis six ans environ est une option pour les semences contrôlées, qui est chose courante avec les autres types de culture. C'est quelque chose que nous n'avons pas encore, jusqu'à maintenant, pu obtenir.

● (0945)

Le président: Monsieur Holland, quelqu'un a fait un commentaire qui était assez marquant, selon lequel l'industrie du bétail est contre l'industrie du wapiti. Je suis producteur de bétail, et cela me paraît une affirmation assez radicale, parce que je ne l'ai jamais entendu dire à un éleveur de bétail. Je me souviens de l'époque où je luttais aux côtés de l'association provinciale qui cherchait à faire reconnaître au Manitoba l'industrie de l'élevage de gibier et pour son accession au marché. Alors je me demande seulement si vous avez eu des entretiens récents avec l'association des éleveurs de bétail, au niveau provincial ou national, pour essayer de travailler ensemble, puisque vous faites face à beaucoup d'enjeux semblables.

Le marché coréen est fermé tant au boeuf qu'au wapiti. Il est question d'accord de libre-échange avec la Corée, et j'ai entendu des éleveurs de bétail qui voudraient s'assurer que cela soit une occasion de résoudre le problème de l'accès au marché coréen.

Vous avez les mêmes problèmes de maladie, l'ESB et l'encéphalopathie des cervidés. Justement, j'ai lu dans le journal ce matin, *The Western Producer*, qu'ils envisagent en ce moment d'utiliser le wapiti pour faire une étude, en leur inoculant l'encéphalopathie des cervidés pour essayer de voir comment la maladie évolue, et son lien avec d'autres maladies à prions, comme l'ESB. Alors je m'interroge sur la teneur de vos entretiens.

M. Roger Holland: Il n'y a pas eu beaucoup d'entretiens avec l'association des éleveurs de bétail, seulement des discussions de table ronde, où elle a déclaré son soutien à notre industrie.

Le principal, c'est qu'ils ont examiné la situation. Ils élèvent des bovins. Ils sont propriétaires des bovins et s'en occupent. Ils sont venus dire que notre situation est exactement la même que la leur. Ce sont des animaux différents, mais la propriété est là. On les gère de la même manière. Et c'est ce qu'ils ont reconnu, que nous devrions relever de l'Agriculture.

Je crois que c'est Paul qui a dit qu'il a entendu que ces gens n'aiment pas cette idée, et il s'en étonnait. Ils sont partout. Il y a probablement des membres de l'industrie du bétail qui n'aiment pas notre industrie, et il y a probablement des gens du gouvernement aussi. Nous savons qu'ils sont partout. Mais à mon avis, c'est comme toute autre chose: si on n'aime pas la profession de quelqu'un d'autre, on ne l'adopte pas. L'affirmation est assez générale, mais vous trouverez de ces activistes partout.

Il y a des gens qui ne les aiment pas, ceux qui élèvent du bétail, non plus. C'est ce que je veux dire. Nous avons cela dans tous les secteurs — l'industrie du porc, ce que vous voulez — ceux qui disent que nous ne devrions pas élever des animaux pour la consommation humaine.

C'est ainsi que je vois les choses.

Le président: D'accord, j'apprécie cette précision.

Richard.

M. Richard Mardell: Je pense que l'industrie bovine a immédiatement pris peur. Lorsque l'EST a frappé un de nos élevages de wapitis, les bêtes ont été abattues et l'éleveur a placé des bovins dans ses pâturages. Aussitôt, l'industrie bovine a dit : « Faites-les partir de là. Nous ne voulons pas que les bovins soient contaminés, car cela ferait du tort à notre industrie ». L'ACIA est donc allée éliminer tous les bovins qui se trouvaient sur cette terre. Quand il a voulu élever des buffles, on lui a dit non. Sa ferme est donc restée vide pendant je ne sais combien d'années. Roger est peut-être mieux renseigné.

Il y a maintenant des cas d'EST chez les animaux sauvages, dans la population de chevreuils. On est en train de tester tous les troupeaux qui se trouvent dans les élevages bovins et ailleurs, mais c'est maintenant une réalité que l'on reconnaît. Les éleveurs bovins ne vont pas dire : « Comme il y a un chevreuil dans la région, nous allons enlever tout notre bétail de ce pâturage, car il a l'EST ».

La science a démontré — et c'est une bonne chose — que cette maladie ne se transmet pas aux bovins ou aux humains. On n'a pas encore mis au point de test pour la détecter chez les animaux vivants, mais si on parvient à le faire...

Je ne veux pas parler trop longtemps.

Mon troupeau devait être testé et on m'a assuré... Ils ont prélevé des échantillons sanguins. Une personne des États-Unis est venue assister à une de nos réunions et nous a dit qu'on faisait des tests génétiques sur les animaux pour détecter un marqueur ADN caractéristique des wapitis particulièrement vulnérables à l'EST.

J'ai donc demandé à l'ACIA, lorsqu'elle a procédé aux prélèvements sanguins, il y a huit jours, dans ma ferme, de faire le test ADN pour voir si ce marqueur était présent. Je n'ai au aucun cas d'EST. Néanmoins, comme l'Agence a éliminé un autre troupeau, je lui ai dit d'aller vérifier si les animaux qu'elle avait testés ou tués avaient ce marqueur. Il suffit peut-être de visiter les élevages de wapitis pour faire un simple test sanguin, d'éliminer les animaux qui ont le marqueur en question et cela règlera le problème. Néanmoins, l'Agence ne l'a même pas fait.

Tant que l'Agence ne cherchera pas à faire davantage de tests sur des animaux vivants et à aider notre industrie... Nous froissons sans doute un grand nombre de susceptibilités au gouvernement fédéral en demandant ce qu'il compte faire pour nous aider. C'est sans doute la principale raison pour laquelle l'ACIA est sur le terrain, car nous avons probablement irrité ses patrons en leur demandant de faire quelque chose pour nous.

J'espère que nous pourrions obtenir un test sur animaux vivants. Ce serait excellent pour nous.

● (0950)

Le président: Pensez-vous que c'est pour bientôt?

M. Richard Mardell: Les Américains disent que ce marqueur est associé à l'EST, et si vous l'éliminez de votre élevage, vous n'aurez pas la maladie.

Il y a six ans environ, nous sommes allés voir l'ACIA qui nous a dit qu'aucune recherche n'a été faite dans ce domaine au Canada. Lorsqu'elle a tué toutes ces bêtes et éliminé les troupeaux, elle n'a jamais vérifié leur ADN. Elle commence maintenant à le faire.

Le président: Monsieur Hubbard.

L'hon. Charles Hubbard (Miramichi, Lib.): Merci, monsieur le président.

Apparemment, plus nous visitons d'endroits, plus toute cette question devient compliquée. Quand j'écoute ce qu'on dit à propos de l'EST — je sais que nous en avons déjà parlé au comité — je n'oublie pas que c'est un problème national. Vous dites qu'en Saskatchewan vos troupeaux sont en bonne santé, je le sais. Mais nous avons des troupeaux de cervidés dans tout le pays, que ce soit en Colombie-Britannique, dans l'Est ou en Nouvelle-Écosse.

Dans le cas de l'ESB, tous les agriculteurs ont souffert à cause des problèmes en Alberta. Lorsque vous exportez du boeuf, c'est du boeuf canadien. Ce n'est pas du boeuf du Québec ou de l'Ontario, mais du boeuf canadien. Pour un agriculteur de la Nouvelle-Écosse ou du Nouveau-Brunswick, il est sans doute très fâchant d'avoir à payer le prix de ce qui s'est passé en Alberta. C'est un problème.

En ce qui concerne le deuxième sujet, l'assurance-récolte, j'ai entendu vos arguments et je sais que nous pourrions sans doute formuler quelques suggestions. Néanmoins, dans ma province, le Nouveau-Brunswick, par exemple, dans les régions horticoles, nous avons certaines cultures qui sont assurées tandis que d'autres ne peuvent pas l'être. Si vous cultivez du brocoli, du chou-fleur ou autre chose, vous n'êtes pas sur un pied d'égalité avec celui qui produit des pommes de terre, par exemple. C'est donc un problème important.

Quand je regard du côté des programmes du gouvernement fédéral — et les provinces y participent — c'est très difficile. J'ai déjà posé la question suivante : faudrait-il que le ministère de l'Agriculture s'occupe uniquement de certains secteurs et que les autres soient du ressort des provinces?

Nous avons entendu parler de l'aide accordée en cas de catastrophe dans certains secteurs ou certaines régions. Nous avons parlé de l'assurance-récolte, de la recherche ou, comme l'a dit John, de la relation avec l'infrastructure, peut-être dans le cadre de programmes nationaux. Néanmoins, le gouvernement fédéral ne disperse-t-il pas trop son argent? Ne nous mêlons-nous pas de choses trop compliquées lorsqu'un trop grand nombre de gens du secteur agricole nous envoient des lettres nous demandant d'intervenir dans toutes sortes d'entreprises différentes?

D'autre part, Ken, je voudrais vous poser une question au sujet de l'assurance-récolte, car lorsqu'on pense à l'assurance, on pense à un programme qui doit être assez neutre. Autrement dit, lorsque vous cotisez au programme, quelqu'un d'autre, quelque part, va en retirer de l'argent. Cela s'équilibre sur une certaine période. Il y a trois groupes différents qui participent au programme d'assurance actuel.

Vous avez cité l'exemple d'une ferme de la Saskatchewan qui s'est prévalu du programme pendant quatre années de suite. Si votre maison brûlait pendant quatre années de suite, pourriez-vous l'assurer? Est-ce un programme pour aider les agriculteurs qui ont de la difficulté à produire ce qu'on pense qu'ils pourraient ou devraient produire? Qu'advierait-il de votre assurance si vous aviez un accident d'automobile chaque mois ou au moins une fois par an? Comment les gouvernements peuvent-ils continuer à participer à des programmes qui ne font que verser des indemnités? Sur combien d'années pourrions-nous rentrer dans nos frais pour cette ferme? L'assurance devrait rester une assurance.

Sans vouloir vous mettre sur la sellette, c'est peut-être le cas de votre propre ferme. Mais vous attendez-vous à pouvoir un jour atteindre les niveaux pour lesquels vous voulez vous assurer? Pourriez-vous le faire trois années de suite? Lorsque vous aurez répondu, les autres pourront peut-être répondre à leur tour.

John, je m'intéresse vraiment à vos programmes et je sais que nous devons aller dans cette direction.

Il me reste seulement quelques minutes, monsieur le président, mais nous pourrions peut-être laisser répondre Kenton, John et les autres qui souhaitent le faire.

● (0955)

M. Kenton Possberg: En ce qui concerne ma ferme, c'est une situation sans précédent. Ces ennuis nous sont simplement tombés dessus les uns après les autres. Nous ne sommes pas les seuls. C'est pareil dans toutes les fermes de la région. Il n'y a rien que nous puissions faire. Nous sommes totalement impuissants. Nos cultures sont celles qui sont produites dans la région. Nous sommes limités parce que nous ne pouvons pas nous lancer dans de nouvelles cultures pour nous diversifier étant donné l'absence de gestion des risques.

J'ai cultivé du tournesol, mais la garantie était si faible que lorsqu'il s'est passé quelque chose, je n'ai bénéficié d'aucune protection. Lorsque vous vous lancez dans une nouvelle culture — si vous commencez à produire du canola pour la première fois — vous n'avez aucune protection, car vous n'avez pas d'antécédents.

Le rendement de notre ferme dépasse de 25 p. 100 le rendement moyen dans la région et notre productivité est donc supérieure à la moyenne locale.

L'hon. Charles Hubbard: Par conséquent, le programme gouvernemental devrait durer de façon plus ou moins éternelle. Ou vous attendez-vous à atteindre un jour ce que vous pensez être votre limite assurable?

M. Kenton Possberg: J'espère ne jamais toucher l'assurance sur ma maison. J'achète une assurance afin d'avoir une protection. J'espère ne jamais avoir à toucher l'assurance-récolte ou les paiements du PCSRA. Mais je veux que ces programmes soient là si j'en ai besoin.

Nous avons vécu une situation sans précédent ces dernières années. Jusqu'en 2002, nous n'avons jamais eu à nous prévaloir de l'assurance-récolte, depuis que nous exploitons notre ferme. Ce n'est jamais arrivé. Quand c'est arrivé... le programme n'était pas là pour nous.

Il y a d'autres exploitations agricoles qui, même si elles n'ont pas souffert de mauvaises conditions météorologiques, même si elles n'ont pas eu à se prévaloir de l'assurance-récolte ou du PCSRA, se trouvent dans une situation financière très différente à cause de ce qui s'est passé.

L'hon. Charles Hubbard: Quelqu'un veut-il répondre à l'idée selon laquelle le gouvernement intervient trop dans trop de domaines? Ne serait-il pas préférable de préciser ce que chaque gouvernement devrait faire ou pourrait faire pour aider l'agriculture?

Le président: Personne?

L'hon. Charles Hubbard: Le PCSRA est-il trop compliqué, toutes ces négociations? Êtes-vous satisfaits de ce qui se passe actuellement avec ce programme?

Le président: Monsieur Treleaven.

M. John Treleaven: Je vous suggérerais de lire le rapport du Conference Board. Il y est question de la réglementation de l'agriculture au Canada, des silos, de la complexité de tout cela.

La raison pour laquelle le public fait appel à la classe politique, c'est bien entendu pour résoudre ces problèmes. Ce sont des problèmes insolubles.

L'hon. Charles Hubbard: Brad est le seul qui vient de la Saskatchewan, aujourd'hui. Il a une lourde tâche.

M. John Treleaven: La question clé est la suivante: où va cette industrie et comment va-t-elle faire?

Si nous commençons par dire que nous souhaitons devenir la meilleure industrie agricole au monde — ce que nous sommes déjà dans bien des cas — et si nous examinons ensuite nos politiques pour voir quelles sont celles qui nous en empêchent, un des problèmes que nous constaterons, et que je crois bien réel, c'est que si vous voulez exporter une balle de foin de la Saskatchewan vers le Manitoba, il faut qu'elle soit réemballée à la frontière. Je ne sais pas, mais —

C'est donc un problème. Voilà pourquoi il y a des politiciens, aux niveaux provincial et fédéral, pour régler ces problèmes afin que le système fonctionne.

Le président: Il nous reste du temps pour laisser Richard répondre brièvement.

M. Richard Mardell: Si vous avez eu cinq ou dix bonnes années et que vous vous êtes constitué une excellente marge de référence, si vous connaissez une mauvaise année, vous serez admissible au PCSRA. Toutefois, comme l'a dit Kenton, si vous avez quatre ou cinq mauvaises années de suite et si votre marge de référence est réduite à néant, le programme ne vous aidera pas. Comme il y a beaucoup de paperasserie, vous aurez besoin de comptables pour vous aider à vous y retrouver. Finalement, vous devrez payer les factures des comptables sans recevoir d'argent du programme.

Je suis ici pour vous parler des wapitis, mais mon fils et moi cultivons 15 000 acres de terre et nous savons ce qu'est l'agriculture. Nous avons besoin que nos coûts de production soient couverts les mauvaises années. Je ne parle pas d'une assurance, mais d'une protection pour les coûts de production. Certains agriculteurs n'investissent pas autant que les autres pour essayer de produire une récolte et leurs coûts ne sont peut-être pas aussi élevés. Néanmoins, quand vous vous efforcez de développer votre entreprise et que vous voulez gagner de l'argent, vous devez investir dans votre production.

Lorsque les conditions météorologiques sont défavorables, vous ne pouvez rien y faire. Vous pouvez conclure des contrats à terme pour vos récoltes. À certains endroits, si vous ne pouvez pas produire cette récolte à cause d'une calamité naturelle, vous pouvez annuler le contrat. Mais la plupart du temps, ce n'est pas possible.

Vous devez donc vous assurer de pouvoir produire cette récolte. Si vous avez des mauvaises conditions météorologiques, de la grêle, de la sécheresse, du gel, etc., vous êtes impuissants. Vous avez obtenu un bon prix pour votre produit, mais si vous ne pouvez pas le fournir, c'est deux fois pire. Vous avez un paiement d'assurance-récolte que vous ne pouvez pas faire et vous ne tirez pas grand-chose de l'assurance-récolte.

Voilà donc notre problème. C'est le coût de production.

• (1000)

Le président: Monsieur Hubbard, votre temps est écoulé.

Du côté ministériel, c'est au tour de M. Trost.

M. Bradley Trost (Saskatoon—Humboldt, PCC): Je crois que M. Miller a quelques questions à poser. Il peut le faire et lorsqu'il aura terminé, il partagera de nouveau son temps avec moi.

M. Larry Miller: Si vous me permettez de poursuivre, Wayne, vous avez mentionné un problème, mais sans vraiment répondre à ma question. Vous avez dit que nous avons besoin d'être reconnus et j'en suis conscient, mais comment? Par quel processus?

Nous avons besoin de solutions, comme M. Gaudet l'a dit tout à l'heure. Nous comptons sur vos suggestions. Quel processus faudrait-il mettre en place pour que ce genre de choses, pour que votre secteur et les autres soient reconnus? Voilà la réponse que j'attends. Est-ce un genre de tribunal ou un mécanisme reposant sur les producteurs?

J'attends vos suggestions et je pense que mes collègues aussi.

M. Wayne Goerzen: Vous avez déjà mentionné que l'initiative pourrait venir des producteurs.

Les ministères fédéraux ont des gens qui se penchent sur les différents secteurs. Je ne sais pas quoi dire. Un groupe comme le nôtre représente 2 400 producteurs, 500 000 acres dans l'ouest du pays. Nous essayons de faire savoir aux ministères fédéraux que nous sommes là, non seulement pour que nous puissions participer aux programmes, mais pour que l'on tienne compte de nous lorsqu'on élabore la politique nationale.

Quant à la meilleure façon d'y parvenir, je suppose que c'est à nous d'essayer de faire prendre conscience de notre existence au gouvernement national.

M. Larry Miller: Par conséquent, selon vous, le problème se situe au niveau du ministère? Ce n'est pas une affirmation, mais une question.

M. Wayne Goerzen: Peut-être. Lorsqu'un programme comme le programme de paiements pour les céréales et les oléagineux est élaboré, on organise des consultations avec les agences ministérielles pour établir la liste des denrées à inclure.

Si ces bureaucrates ne sont pas conscients de l'existence d'un certain secteur, s'ils ne connaissent pas ce secteur critique — et pour nous c'est un secteur critique parce que nous produisons toutes les semences de fourrage et d'herbage qui vont dans le sol pour produire tout le fourrage dont l'industrie bovine et laitière du pays a besoin — si notre secteur n'est pas suffisamment reconnu, nous risquons de ne pas être inclus dans le programme ou, comme cela s'est produit dans le cas du Programme de paiements pour les producteurs de céréales et d'oléagineux, nous risquons de faire les frais de sa réduction. Il est facile de se débarrasser de nous.

M. Larry Miller: Très bien.

Bradley, je vous cède la parole.

M. Bradley Trost: Merci.

Lorsque je me présente, les gens me demandent souvent qui je suis et ce que j'ai fait. Je leur réponds que j'ai eu tellement de succès comme agriculteur que j'ai pris ma retraite au bout de deux ans. La plupart des gens de cette province comprennent exactement ce que je veux dire, ce qui m'amène à une question — et je ne sais pas si certains d'entre vous y ont déjà réfléchi — celle de la relève. Kenton, vous semblez très jeune par rapport à la plupart des autres.

Ma question est la suivante: l'un de vous a-t-il réfléchi à la question de la relève, aux défis particuliers que devront relever les jeunes producteurs? Il y a très très peu de gars de mon âge dans la région. Comme je l'ai dit, Kenton, même les gens de votre âge ne sont pas très nombreux. Notre groupe d'âge n'est pas représenté. Avez-vous quelque chose à dire à propos de la prochaine génération d'agriculteurs?

• (1005)

M. Kenton Possberg: Je dirais simplement que si les gens ne sont pas plus nombreux à revenir à la terre c'est parce qu'il n'y a pas de système de gestion des risques. Vous risquez de vous retrouver sans rien à la fin de l'année et de perdre tout l'argent que vous avez investi — Vous avez besoin de beaucoup de capitaux pour pouvoir obtenir un bon rendement. Si vous investissez 2 millions de dollars dans le sol et que vous risquez de vous retrouver sans un sou à la fin si tout se passe mal, qui voudrait se lancer dans ce genre d'entreprise?

J'ai un diplôme en agriculture et ma femme a un diplôme en commercialisation. Nous pourrions aller faire autre chose sans courir de risque et c'est ce que font la plupart des gens. C'est à cause du risque. Les gens ne veulent pas risquer leur gagne-pain, leur famille, tout ce qu'il possède. C'est très difficile.

Dans la plupart des autres entreprises, vous pouvez au moins exercer un certain contrôle et vous n'avez pas ces risques. Vous risquez qu'une tornade détruise votre entreprise ou qu'une inondation la détruise, mais vous pouvez l'assurer. Vous ne pouvez pas obtenir une assurance suffisante sur votre exploitation. C'est simplement trop — C'est très risqué.

Le président: Monsieur Treleaven.

M. John Treleaven: Je vous dirais que pour les jeunes de ce pays, le langage de l'agriculture revêt une importance primordiale. Oui, les agriculteurs sont les gardiens de la terre, c'est vrai, mais ce sont également des chefs d'entreprises. La terre est un actif. Le marché est énorme. Lorsque je traite avec des agriculteurs australiens, ils ne parlent jamais de fermes familiales. Chaque ferme d'Australie est une entreprise agricole qui appartient à une famille et, de ce point de vue, c'est donc également une ferme familiale, mais elle est orientée vers la production, la capacité de créer une valeur pour les consommateurs et de différencier et relier la salubrité des aliments, l'alimentation et la santé, de produire des aliments fonctionnels. C'est une production à haute valeur ajoutée.

J'ai parlé du problème de la maladie coeliaque. Farm Pure produit des pâtes d'avoine. Les personnes souffrant de la maladie coeliaque, dont seulement 3 p. 100 ont été diagnostiquées, ont une vie très difficile. Elles ne peuvent pas manger. À Regina, il y a une usine qui produit des pâtes d'avoine pure. La question est maintenant de savoir si la réglementation vise à récompenser la différenciation ou l'harmonie. Bien entendu, les agriculteurs sont des entrepreneurs. Au Canada, la terre représente un actif énorme grâce auquel les entrepreneurs peuvent rêver et travailler. Certains des mécanismes existants ne les récompensent pas comme ils récompensent d'autres entreprises, et j'ai parlé du secteur énergétique et minier, entre autres. Il existe des façons dont le gouvernement du Canada pourrait inciter les investisseurs à mobiliser des capitaux, comme les 196 actionnaires de Farm Pure. Allez assister à une assemblée annuelle de cette entreprise. Ce sont des gens de tout l'ouest du pays. Ils font des rêves et ils parient sur leur avenir. Je ne dis pas que ce soit une entreprise facile, mais c'est une entreprise et les entreprises doivent permettre aux gens de vivre leurs rêves.

Voilà le langage qu'il faut associer à cette industrie. En Saskatchewan, Agrivision a organisé un concours pour désigner les 500 meilleurs agriculteurs de la province. Je pense que certains citoyens de la Saskatchewan ne croient pas qu'il y a 500 bons agriculteurs. Ils se trompent. Il y a d'excellents agriculteurs et le plus important, dans ce concours, c'est le 501^e d'entre eux, car si vous vous placez 501^e, l'année prochaine, vous voudrez compter parmi les 500.

Lorsque nous changeons le langage de l'agriculture afin que les 500 soient maintenant 600, puis 10 000, nous n'avons pas à nous inquiéter. Voyez ce qu'il est advenu de la valeur des terres de la province suite aux annonces concernant l'éthanol. Il est étonnant de voir ce qui se passe maintenant dans les fermes de tout l'ouest du pays. Néanmoins, les structures publiques sont-elles organisées de façon à répondre aux besoins d'un entrepreneur? La réglementation reconnaît-elle la différenciation qui réduit la distance entre le producteur et l'utilisateur final?

Voilà le genre de questions sur lesquelles je crois qu'il faut se pencher.

Le président: Merci, monsieur Trost. Votre temps est écoulé.

Il nous reste une dizaine de minutes si quelqu'un désire poser rapidement quelques questions supplémentaires.

Monsieur Easter.

L'hon. Wayne Easter: Je voudrais entrer dans les détails de l'assurance-récolte, Kenton. Vous avez parlé de l'absence de gestion des risques. Le fait est qu'il y a eu des dépenses absolument énormes. Je sais qu'on se plaint que l'argent qui arrive dans les poches des agriculteurs ne suffit pas, mais le gouvernement fédéral a dépensé

des sommes énormes, dépassant tous les records, au cours des cinq dernières années.

Néanmoins, si nous nous comparons avec les États-Unis, George Brinkman, un économiste de Guelph, a comparé les subventions du gouvernement canadien avec les subventions américaines, en proportion du revenu. C'est là que la situation fait peur. Je cite ses paroles :

En tant que pourcentage du revenu, les subventions du gouvernement canadien représentent 116 p. 100 du revenu agricole, tandis que les subventions du gouvernement des États-Unis ne représentent que 37 p. 100 du revenu agricole américain.

Le fait est que si vous lisez *The Western Producer*, d'il y a deux semaines, Barry Wilson disait qu'au cours d'une période de 21 ans, le revenu agricole net réalisé s'était chiffré à 51 milliards de dollars. Au cours de cette même période, les paiements du gouvernement fédéral et provincial ont atteint 58,4 milliards de dollars. Autrement dit, le marché a fourni 7 milliards de dollars de moins. Je crois donc que nous devrions réexaminer toute la structure de l'agriculture.

Je me demande donc où est l'erreur? Nous avons déboursé de l'argent. Il ne va pas là où il devrait aller.

John, vous avez soulevé la question du prix des terres. Le prix des terres augmente énormément dans certaines régions, cela ne fait aucun doute. Néanmoins, notre dette agricole est astronomique par rapport à celle des Américains. Et pourquoi investissons-nous cet argent dans la terre si nous n'avons pas les moyens de le faire?

Quoi qu'il en soit, voilà ce qui a été proposé à la réunion des ministres sur l'assurance-récolte, en novembre, et je voudrais vous demander, Kenton, si vous pensez que ces niveaux sont acceptables. Pour l'assurance-récolte, le Canada couvrira en moyenne 36 p. 100 des primes, les provinces 24 p. 100 et les 40 p. 100 restants seront couverts par les participants. Pour les pertes catastrophiques, le Canada couvrira 60 p. 100. Et le gouvernement fédéral couvrira 60 p. 100 de l'indemnisation versée pour les pertes causées par la faune. Ces chiffres sont-ils acceptables?

Personnellement, pour être honnête avec vous, je pense que le gouvernement fédéral devrait assumer environ 90 p. 100 des pertes catastrophiques qui sont peu fréquentes, mais pour ce qui est des autres, je suis relativement d'accord. Quels niveaux envisagez-vous?

• (1010)

M. Kenton Possberg: Pour l'assurance-récolte, le niveau de 50 p. 100 représente le niveau actuel. Dès que vous commencez à payer, si vous voulez vous assurer à 80 p. 100, vous devez payer une prime importante. Je pense que le ratio devrait rester le même si le montant assuré est plus élevé, car c'est alors moins coûteux pour le PCSRA étant donné que les autres programmes comblent les lacunes et jouent le rôle qu'ils sont censés jouer.

Pour ce qui est de la ventilation, je ne pourrais pas—En ce qui concerne les désastres, je suis d'accord pour dire que si c'est une fois en 20 ans ou en 30 ans, le gouvernement fédéral devrait assumer la majorité du coût. Néanmoins, si vous aviez un programme fédéral — je ne sais pas comment il serait financé, mais il faudrait que ce soit un programme fédéral pour que tout le monde soit sur un pied d'égalité — et s'il y a une récupération — Au lieu que la province paie pour certains programmes, si c'est au moyen des paiements de transfert, je ne vois pas comment cela pourrait marcher. Je ne veux pas entendre parler des obstacles, mais des solutions, des moyens d'y arriver.

Le président: Merci.

Monsieur Atamanenko a une question supplémentaire.

M. Alex Atamanenko: Je dispose de combien de temps, de deux minutes?

Le président: Avez-vous d'autres questions, monsieur Gaudet? Non?

D'accord, vous disposez des quatre dernières minutes.

M. Alex Atamanenko: Très bien, merci beaucoup.

Ma question s'adresse à M. Goerzen et concerne l'industrie du biocarburant et votre organisation. Quel avenir envisagez-vous? Que se passe-t-il maintenant? Plus particulièrement, envisagez-vous de vous lancer dans la culture du panic raide qui représente une forme d'énergie très efficace, 14 à 1 ou un rapport de ce genre? J'aimerais savoir ce que vous en pensez.

M. Wayne Goerzen: J'apprécie cette question, car la promotion et le développement sont le genre de choses dont nous voulons parler. Malheureusement, la question de la reconnaissance et de la gestion des risques peuvent nous poser des problèmes. Ce qui nous intéresse, c'est le développement, et la technologie de l'éthanol cellulosique est très prometteuse pour la partie fibreuse de la luzerne.

Ce dont on parle beaucoup actuellement aux États-Unis c'est du panic raide, mais c'est parce qu'en tant que culture fourragère, même si elle est largement cultivée aux États-Unis et au Canada, la luzerne ne retient pas autant l'attention aux États-Unis parce qu'elle concurrence le maïs.

L'un des grands projets de développement auxquels nous travaillons actuellement est une initiative interprovinciale. Les regroupements de producteurs de semence de luzerne de la Saskatchewan, de l'Alberta et du Manitoba ont commencé ce que nous appelons le comité canadien d'innovation luzerne. Notre mission est de faire pousser le maximum de luzerne pour alimenter le plus possible l'industrie fourragère canadienne et américaine. Mais nous envisageons d'autres choses pour l'avenir, soit non seulement le développement de l'éthanol cellulosique, mais également l'utilisation de la luzerne comme plate-forme pour la production d'ingrédients pharmaceutiques et nutraceutiques et ce genre de choses.

Pour le moment, nous avons un cycle à mener jusqu'au bout. L'éthanol cellulosique est le fruit d'un procédé qui est mis au point en laboratoire. D'excellents résultats sont obtenus en laboratoire. Il reste à commercialiser ce procédé et c'est ce qui se passe maintenant, mais nous envisageons certainement une valeur ajoutée pour nos cultures sur ce plan-là.

• (1015)

M. Alex Atamanenko: Si je pose la question, c'est sans doute parce que l'on mise énormément sur le maïs aux États-Unis alors que, de toute évidence, son efficacité énergétique n'est pas si bonne. Cela va exercer, et exerce déjà, d'énormes pressions sur notre industrie bovine et les autres secteurs.

Je me demande donc si le temps n'est pas venu de vraiment pousser dans ce sens. Comme vous l'avez dit, nous en sommes à l'étape du laboratoire, mais si c'est une réussite, nous devrions peut-être pousser plus du côté de l'éthanol cellulosique, et peut-être que votre organisation pourrait jouer un plus grand rôle à cet égard.

Avez-vous des observations à formuler à ce sujet?

M. Wayne Goerzen: Nos efforts vont dans ce sens et je crois que nous devons également les diriger vers la valeur environnementale de nos cultures, surtout les cultures fourragères vivaces comme la luzerne. Ces cultures fixent énormément d'azote et peuvent servir pour la rotation des récoltes et réduire l'utilisation de l'azote produit à

partir du gaz naturel. Je n'ai pas besoin de vous dire combien cela devient coûteux.

Nous pensons donc que la luzerne a un rôle à jouer, non seulement pour la production d'éthanol, mais également pour la gestion des terres, pour renforcer la qualité des terres. Et cet avantage s'étendra à la rotation des cultures.

Le président: M. Treleaven voulait également dire quelque chose.

M. John Treleaven: C'est une simple idée. La prochaine fois que vous viendrez à Ottawa, allez visiter un très grand laboratoire appelé Iogen. Iogen, qui se trouve à Ottawa, cherche à produire de l'éthanol à partir de déchets. C'est en production.

M. Alex Atamanenko: Merci.

Le président: Je tiens à vous remercier tous pour avoir contribué aujourd'hui à nous aider dans notre étude du Cadre stratégique de l'agriculture.

Nous allons suspendre la séance pendant une quinzaine de minutes pour laisser aux témoins le temps de partir afin que notre prochain groupe de témoins puisse prendre place à la table.

Il y a du café et du jus pour les membres du comité. Sur ce, nous allons suspendre la séance jusqu'à 10 h 30.

• _____ (Pause) _____

•

• (1030)

Le président: Nous reprenons la séance.

Nous allons poursuivre notre étude du Cadre stratégique de l'agriculture.

Nous avons maintenant le plaisir d'accueillir les représentants de l'Association canadienne du bison, Terry Kremeniuk et Mark Silzer, Wayne Bacon, le président de la Canadian Canola Growers Association et les représentants de la Saskatchewan Pork Development Board, qui sont Neil Ketilson, directeur général et Shirley Volden, vice-présidente.

Bienvenue à tous.

Nous allons commencer par des exposés de 10 minutes ou moins par organisation.

Qui va commencer pour l'Association canadienne du bison? Vous, Mark? Très bien.

• (1035)

M. Mark Silzer (président, Association canadienne du bison): Merci, monsieur le président.

Nous nous réjouissons certainement de pouvoir participer à cette séance du comité. Pour une petite industrie qui n'a pas beaucoup de ressources financières, la possibilité de comparaître dans notre propre région est vraiment la bienvenue.

Pour vous faire un peu l'historique de l'élevage du bison, même si le bison n'est certainement pas quelque chose de nouveau en Amérique du Nord, son exploitation commerciale date de moins de 20 ans. Au premier recensement, en 1996, il y avait approximativement 45 000 têtes réparties dans environ 750 élevages au Canada. À l'heure actuelle, selon nos estimations, il y a 275 000 bisons distribués dans moins de 1 900 élevages. Cela représente une croissance de 20 p. 100 au cours des 10 dernières années. Nous vous avons fourni des renseignements supplémentaires à ce sujet.

Quatre-vingt-dix pour cent des bisons canadiens sont élevés dans les quatre provinces de l'Ouest. L'Association canadienne du bison a été créée en 1983 pour défendre les intérêts des éleveurs de bisons du Canada. Nous avons actuellement six associations régionales qui représentent le Québec, l'Ontario, le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique et qui comptent environ 800 membres. Nous pensons que nous représentons à peu près 80 p. 100 des troupeaux du pays.

Nous estimons que la gestion des risques de l'entreprise est importante pour le secteur du bison. Étant donné qu'il s'agit d'une jeune industrie, les fluctuations des revenus ont tendance à être plus marquées dans notre secteur que dans les secteurs agricoles mieux établis. Les problèmes que nous connaissons sont assez similaires à ceux que connaissent les jeunes entreprises. Pour pouvoir prendre de l'expansion, cette industrie a besoin d'une infrastructure de soutien et d'outils de gestion des risques adéquats pour attirer des capitaux.

Les outils de gestion des risques devraient apporter une aide lorsque l'industrie a des problèmes de trésorerie en dehors des cycles normaux du marché.

Les programmes doivent faciliter le commerce. Ils devraient aider les producteurs à atteindre leurs objectifs commerciaux tout en leur permettant de répondre aux signaux du marché.

Les producteurs devraient avoir accès à une série de programmes de gestion des risques privés et publics pour gérer leur entreprise. S'ils connaissent les effets du programme sur les entreprises et les conséquences d'une participation ou d'une non-participation, les producteurs peuvent planifier plus efficacement leurs stratégies commerciales.

Cela signifie également des paiements en temps opportun. Les programmes devraient être structurés de façon à soutenir la trésorerie des producteurs en fonction des besoins de l'entreprise. Lorsque les paiements anticipés accordés dans le cadre d'un programme doivent être remboursés lors du compte final, cela témoigne d'un défaut fondamental dans la conception du programme et devrait être évité. Je pense que vous en avez déjà entendu parler ce matin.

La simplicité administrative est importante pour assurer une participation maximum au programme ainsi que la rentabilité du programme. L'infrastructure de réglementation contribue à gérer les risques et à créer des possibilités. Un exemple souvent cité est la nécessité d'une réglementation facilitant le commerce interprovincial de la viande en provenance d'abattoirs inspectés par la province. C'est important pour une jeune industrie comme la nôtre dont les producteurs sont en train de développer des produits et des créneaux pour le bison et doivent pouvoir vendre leurs produits dans les autres provinces.

Bien qu'il soit important d'avoir un cadre réglementaire efficace, il faut veiller à ce que la réglementation n'entraîne pas des coûts excessifs qui rendront les industries et les produits canadiens moins concurrentiels sur le marché mondial. Si l'on a besoin d'une réglementation, il peut être nécessaire d'accorder une aide pour protéger l'infrastructure et l'industrie en attendant que cette dernière puisse procéder aux ajustements requis pour être concurrentielle.

Il est aussi très important que la réglementation soit modifiée rapidement. Dans certains cas, les règlements ont été établis il y a de nombreuses années, avant que l'industrie du bison n'entre en ligne de compte.

Certains changements à la réglementation sont simples et ont l'appui de toutes les parties prenantes et il faudrait les mettre en oeuvre rapidement au lieu que cela ne prenne deux ans. S'ils sont apportés rapidement, il est très probable que ces changements

permettront aux producteurs d'augmenter leur rendement sur le marché.

Nous estimons que les programmes doivent également être souples pour répondre aux besoins. Nous estimons qu'en 2006, environ 40 000 bisons ont été commercialisés. Sur ce nombre, environ les deux tiers ont été expédiés aux États-Unis pour y être abattus. Le tiers restant a été abattu au Canada et la viande est vendue sur le marché national et international.

Comme c'est une petite industrie, les systèmes de commercialisation et de détermination des prix ne peuvent pas rivaliser avec ceux des secteurs qui se sont développés depuis 100 ans et qui commercialisent des millions de têtes de bétail chaque année. Les programmes sont généralement établis pour les grands secteurs.

Les principaux produits agricoles ont accumulé beaucoup de données et de renseignements et peuvent élaborer des scénarios pour parer à différentes situations. Une nouvelle industrie comme celle du bison ne peut pas s'appuyer sur ce genre d'infrastructure. Les ressources qu'elle peut investir dans la collecte et l'analyse des données sont limitées et il semble donc plus facile d'inclure les petits produits agricoles dans les programmes destinés aux produits importants.

● (1040)

Cette stratégie peut être efficace dans certaines circonstances, mais pas toujours. Une stratégie plus efficace consiste peut-être à fournir un financement de base aux petits secteurs en développement afin qu'ils puissent se doter d'une infrastructure pour la collecte des données et contribuer à l'élaboration des politiques.

Nous croyons que les programmes doivent diversifier les marchés et rétablir les marchés perdus. Le bison est un animal indigène de l'Amérique du Nord, ce qui en fait un produit tout à fait unique pour les marchés internationaux. D'autre part, compte tenu des caractéristiques nutritives de sa viande, du fait que les consommateurs la connaissent de mieux en mieux et que la demande augmente, nous pensons que le bison convient particulièrement bien aux marchés internationaux. Néanmoins, la perte de marchés internationaux entraîne des risques importants pour le secteur du bison et les interruptions du commerce ont des répercussions non seulement sur le marché international, mais aussi sur le marché national. Nous l'avons certainement constaté lors de la crise de l'ESB.

Suite à cette crise, on a créé le programme de développement du marché des « autres ruminants » qui a accordé 550 000 \$ au secteur du bison pour faire face aux conséquences de l'ESB. Nous croyons que ce programme a largement contribué à aider certains de nos producteurs locaux qui vendent directement leur production et à élargir certains marchés nationaux, ainsi qu'à nous aider à reprendre la part du marché américain que nous avons perdue. En travaillant avec l'industrie, ce programme qui touche à sa fin a donné des résultats bénéfiques et devrait être envisagé comme un programme à long terme pour soutenir la croissance du marché national jusqu'à ce que l'industrie puisse assumer elle-même ces coûts.

Le secteur du bison participe également au Programme international du Canada pour l'agriculture et l'alimentation et nous croyons qu'il s'agit là d'un programme très bénéfique pour nous aider à établir des marchés internationaux.

Pour les industries en développement, la réglementation du commerce extérieur est en constante évolution et l'accès à ces marchés n'est pas toujours aussi développé pour le bison que pour les secteurs agricoles bien établis. Dans ces circonstances, le soutien du gouvernement est essentiel pour avoir accès au marché lorsqu'il y a des obstacles. L'amélioration de l'accès au marché contribue à la gestion des risques de l'entreprise.

Le soutien du gouvernement par l'entremise du Programme canadien de salubrité et de qualité des aliments a aidé l'industrie à répondre aux tendances en continuant à développer un programme de salubrité des aliments à la ferme ainsi qu'une stratégie et des politiques de traçabilité qui sont bénéfiques pour la société. Néanmoins, les producteurs apportent à ces programmes une importante contribution en nature qui n'est pas reconnue et ne peuvent pas récupérer cette contribution sur le marché. Pour ce genre de programmes, les partenariats avec le gouvernement sont importants. Étant donné que les producteurs font une contribution en nature qui sert l'intérêt public, il ne faudrait pas leur demander de partager les coûts du programme au-delà de leur importante contribution en nature.

Pour ce qui est des programmes d'aide en cas de catastrophe... Je crois que, normalement, les catastrophes naturelles ne s'intègrent pas dans la structure d'un programme. Étant donné que les catastrophes naturelles, les maladies et les restrictions commerciales imposées par le gouvernement sont imprévisibles, il est important qu'un programme soit assez souple pour pouvoir y répondre et permettre aux producteurs de reprendre leurs activités le plus tôt possible. Ce genre de programme devrait avoir un cadre établi définissant les paramètres de financement, les délais de réponse et les autres détails dans toute la mesure du possible. Étant donné qu'il s'agit d'événements inhabituels, ils devraient être financés par des ressources gouvernementales s'ajoutant à celles qui sont consacrées aux programmes de gestion des risques de l'entreprise.

Sur ce, monsieur le président, je voudrais vous remercier, une fois de plus, de nous avoir permis de prendre la parole.

Le président: Merci.

Monsieur Bacon.

M. Wayne Bacon (président, Canadian Canola Growers Association): Merci, monsieur le président. Bonjour et bonjour aux membres du comité.

C'est pour moi un privilège d'être ici aujourd'hui pour parler de la gestion des risques de l'entreprise. C'est un sujet important pour les producteurs de canola, non seulement de la province, mais de l'ensemble du pays.

Je suis ici pour représenter les producteurs de canola de la Saskatchewan. Je suis producteur à Kinistino. Je voudrais néanmoins souligner que notre organisation est représentée au niveau national par la Canadian Canola Growers Association. La position que nous avons adoptée au niveau provincial au sujet de la gestion des risques de l'entreprise est conforme à notre position nationale.

Au niveau national, la Canadian Canola Growers Association représente environ 60 000 producteurs, soit à peu près 95 p. 100 des producteurs canadiens. La Canadian Canola Growers Association est régie par un conseil d'administration constitué de représentants élus de nos organisations provinciales. Nous avons pour mission d'influer sur les questions et les politiques nationales et d'améliorer la rentabilité des producteurs de canola.

La Canadian Canola Growers Association compte parmi ses membres l'Ontario Canola Growers, la Manitoba Canola Growers, la

Saskatchewan Canola Growers Association, la Saskatchewan Canola Development Commission, l'Alberta Canola Producers Commission et la B.C. Grain Producers.

Le canola est une grande entreprise au Canada. Nos 60 000 producteurs produisent environ six à sept millions de tonnes de canola et leur production continue d'augmenter.

Par exemple, en 2005, les agriculteurs canadiens ont produit 9,6 millions de tonnes de canola. La valeur à la ferme de cette production, selon le prix, se chiffrait aux alentours de 2 milliards à 2,5 milliards de dollars. Cela peut représenter entre le tiers et la moitié du revenu annuel brut d'une exploitation agricole.

Dans son ensemble, l'industrie du canola génère chaque année une activité économique d'une valeur d'environ 11 milliards de dollars. Ce n'est là qu'une des cultures et qu'une partie de l'industrie agricole. Si vous prenez l'ensemble des producteurs agricoles, les dernières statistiques pour 2005 révèlent qu'au Canada, les recettes monétaires agricoles totales s'élevaient à un peu plus de 37 milliards de dollars. La même année, les frais d'exploitation et l'amortissement se sont chiffrés à 35 milliards de dollars. Aujourd'hui, l'agriculture est une grande entreprise qui exige des investissements importants. Cela représente des fonds d'amortissement importants et des coûts variables. Autrement dit, les risques financiers sont très élevés. Voilà pourquoi des politiques efficaces à l'égard de la gestion des risques de l'entreprise sont essentielles pour nos agriculteurs.

Dans mon secteur, en tant que producteur de canola, je dirais que les principales sources de risques sont les risques associés à la production, aux prix et aux politiques des gouvernements étrangers qui créent des distorsions au niveau des prix et de la production.

À propos des risques associés à la production, je voudrais souligner que le principal moyen que prennent les producteurs pour s'en protéger est qu'ils gèrent ces risques grâce à de bonnes pratiques économiques. Nous faisons la rotation des cultures, nous mettons de l'engrais, nous faisons la rotation des engrais chimiques, nous traquons les insectes et les maladies dans nos champs et nous faisons tout ce que nous pouvons pour obtenir le maximum de rendement et de qualité. Nous restons néanmoins vulnérables aux intempéries, au gel, à la sécheresse et à un excès d'humidité. Tout cela peut compromettre notre production comme nous l'avons constaté à plusieurs reprises, en Saskatchewan, au cours des cinq dernières années. C'est là que notre assurance-production joue un rôle très important et doit continuer à jouer un grand rôle.

L'assurance-production nous a bien servis par le passé. Néanmoins, pour qu'elle continue de répondre efficacement aux besoins des producteurs, il faut qu'elle continue de s'aligner sur les prix et les niveaux de production. L'assurance-production manifeste une tendance inquiétante. Les primes continuent d'augmenter tandis que la garantie ne cesse de diminuer. Il faut y remédier afin que notre programme d'assurance demeure un instrument de gestion des risques viable pour les agriculteurs.

Une partie de la solution qui pourrait être envisagée consiste à apporter des ajustements aux programmes de base pour tenir compte de l'impact important que les semences issues des nouvelles technologies ont sur le rendement. C'est très marqué pour le canola. Avec les nouvelles variétés hybrides qui augmentent largement le potentiel de rendement, la moyenne décennale qui est actuellement utilisée pour déterminer le rendement ne tient pas compte suffisamment rapidement des nouvelles réalités. Par conséquent, la garantie de rendement offerte par l'assurance-production restera insuffisante, tant qu'on n'y aura pas remédié.

•(1045)

Il faut inclure dans le modèle d'assurance-production de base certains éléments novateurs pour tenir compte des risques d'aujourd'hui plutôt que de ceux d'hier.

Les mêmes problèmes se posent du côté des prix. L'huile de canola spéciale est un exemple de produit pour lequel les producteurs cultivent des variétés à valeur plus élevée, mais ne peuvent pas les assurer à un niveau suffisant pour compenser pleinement les risques et les pertes potentielles.

Un concept auquel nous travaillons, en tant que producteurs de canola, est celui de l'assurance-revenu. Ce concept se fonderait sur le programme d'assurance-production existant et créerait un modèle d'assurance s'appliquant à la fois au prix et à la production qui dédommagerait les agriculteurs en fonction du marché. Nous avons étudié les résultats de ce concept et d'après nos recherches, ce serait là un outil de gestion des risques efficace pour les producteurs.

Nous croyons qu'il faudrait que la stratégie fédérale de gestion des risques de l'entreprise s'appuie sur le programme national d'assurance axé sur le marché. Nous devrions nous pencher de plus près sur l'assurance-prix, l'assurance-revenu et peut-être même l'assurance contre les intempéries. S'ils sont bien conçus, les modèles d'assurance refléteraient les véritables signaux du marché. Ils accorderont aux producteurs la marge de manoeuvre voulue pour choisir les primes et le niveau de garantie qui répondent aux besoins de leur entreprise agricole.

Avec une protection de base les risques sont connus et certains, les paiements sont rapides et ils sont faits l'année où le producteur en a besoin. Ces caractéristiques de l'assurance manquent sérieusement à notre Programme canadien de stabilisation du revenu agricole comme vous l'avez entendu dire, j'en suis sûr, à de nombreuses reprises.

Le programme de paiements anticipés est également relié à la gestion des risques du côté des prix. Ce programme a été très efficace et je voudrais remercier le gouvernement canadien d'avoir récemment augmenté le plafond de ces avances et d'avoir étendu ce programme à d'autres produits agricoles.

Nous nous servons de ce programme pour financer notre entreprise pendant que nous commercialisons notre grain. Sans lui, nous vendrions notre grain pour alimenter notre trésorerie au lieu de chercher à tirer du marché le rendement maximum. C'est un programme qui nous est très utile. Il doit une partie de son succès au fait qu'il est administré et mis en oeuvre par des groupes de producteurs. J'invite les gouvernements à envisager d'autres programmes que les groupes de producteurs pourraient administrer en leur nom.

Je voudrais aussi dire que nous apprécions vraiment l'annonce que le gouvernement a faite récemment au sujet des carburants renouvelables et surtout du biodiesel. Nous vous en remercions. Il est toujours important de diversifier sa clientèle pour réduire les risques de l'entreprise. Lorsque l'industrie du biodiesel sera lancée, les producteurs de canola auront un nouveau marché intérieur à desservir.

Je voudrais maintenant aborder brièvement le troisième volet des risques de l'entreprise que j'ai mentionnés plus tôt, soit les politiques des pays étrangers qui créent des distorsions commerciales. C'est un risque que je ne peux pas gérer à moi seul et qui a des conséquences négatives sur mon exploitation agricole.

Des études ont démontré que les subventions et les tarifs créaient des distorsions sur le marché international et que les producteurs en

paient quotidiennement le coût. Selon les estimations, ces subventions qui créent des distorsions coûtent au secteur canadien des céréales et des oléagineux 1,3 milliard de dollars et les tarifs et quotas nous coûtent 1,2 milliard de plus, et cela chaque année. Si vous prenez le canola, ces distorsions nous coûtent 800 millions de dollars par année. Nous avons besoin de vous pour régler ce problème. Nous ne pouvons pas le faire nous-mêmes.

Nous avons besoin d'une véritable libéralisation du commerce ainsi que des trois piliers de négociation de l'OMC qui sont le soutien intérieur, la concurrence à l'exportation et l'accès au marché. Les accords commerciaux bilatéraux ont leur place, mais ils ne remédient pas aux distorsions commerciales et au problème des subventions nationales.

Il faut que le Canada soit actif sur tous les fronts, aussi bien l'OMC que les accords bilatéraux, pour négocier agressivement une libéralisation du commerce en notre faveur, en tant qu'exportateurs.

•(1050)

Les règles actuelles de l'OMC ne sont pas acceptables. Les pays comme les États-Unis et l'Union européenne ont encore largement la possibilité, dans le cadre de leurs accords actuels avec l'OMC, d'accroître leurs programmes et politiques qui créent des distorsions. Cela compromet la viabilité et la concurrence des producteurs canadiens tant qu'un nouvel accord amélioré n'aura pas été conclu.

Pour conclure, je voudrais souligner un lien très important entre les programmes fédéraux de gestion des risques et le commerce international. Tout programme doit être conçu de façon à minimiser les risques de voir les autres pays prendre des mesures compensatoires. Il faut pour cela que les programmes fédéraux aient une portée nationale, qu'ils soient disponibles de façon générale et utilisés par tous et qu'ils n'avantagent pas une région ou un produit agricole par rapport aux autres. C'est un principe fondamental que le gouvernement du Canada a suivi jusqu'ici et nous appuyons entièrement le maintien de ce principe.

Le concept de la souplesse régionale des programmes financés par le gouvernement fédéral conduit rapidement sur la voie des programmes compensatoires. Le canola étant un important produit d'exportation, il pourrait être visé par des mesures de représailles suite à des conflits commerciaux. Nous ne voulons pas avoir à payer le prix de mesures compensatoires contre un programme gouvernemental.

Nous sommes ici pour discuter de la gestion des risques de l'entreprise et nous demandons au gouvernement de prendre soin, lorsqu'il conçoit des programmes, de ne pas créer de nouveaux risques commerciaux dont nous n'avons pas besoin. Il est essentiel de consulter les organisations de producteurs pour faire en sorte que les programmes soient bien conçus.

Sur ce, nous vous remercions de nous avoir permis de faire connaître notre point de vue au sujet de la gestion des risques de l'entreprise. Je suis prêt à répondre à vos questions et je vais m'arrêter là.

•(1055)

Le président: Merci, monsieur Bacon.

Monsieur Ketilson, vous disposez de 10 minutes ou moins.

M. Neil Ketilson (directeur général, Saskatchewan Pork Development Board): Merci, monsieur le président et membres du comité. Bienvenue en Saskatchewan.

C'est pour nous un privilège de comparaître devant vous aujourd'hui pour parler de certains des problèmes qui intéressent particulièrement les éleveurs de porcs de la province. En fait, ces problèmes ont des répercussions sur toute la production porcine du pays.

Je voudrais d'abord vous donner une petite idée de la nature de notre industrie. Nous produisons environ 2,4 millions de porcs dans la province. C'est deux fois plus qu'il y a 10 ans. À la suite des changements apportés au tarif du Pas de Nid-de-Corbeau, au milieu des années 90, la production de bétail, et surtout la production porcine, a largement augmenté dans la province.

En même temps que notre production augmente, le nombre d'éleveurs diminue, et cela dans une large mesure. Au milieu des années 80, nous avions environ 18 000 producteurs de porcs et ils sont maintenant moins de 400. C'est assez important. Les porcheries d'aujourd'hui sont très différentes de ce qu'elles étaient hier.

Même si cette industrie est très cyclique, sur une base annuelle et sur une période de quatre ans, nous subissons actuellement les pressions de la hausse du prix des céréales fourragères.

Nous croyons que les possibilités d'élargir l'industrie porcine dans la province sont considérables. Nous avons la chance d'avoir environ 40 millions d'acres de terres cultivées. Nous pensons que la production porcine complète la production céréalière. C'est une entreprise tout à fait viable qui permet d'utiliser le fumier pour produire du grain. Cela permet de boucler la boucle et donne une valeur ajoutée, ce qui est une bonne chose pour ceux qui veulent se lancer dans cette entreprise.

Je voudrais aborder quatre ou cinq sujets très importants. J'espère que cela suscitera une ou deux questions.

Le premier est la fusion des abattoirs et l'absence de prix concurrentiels pour le porc. La plupart d'entre vous n'ignorent pas qu'au Canada, nous avons deux grands abattoirs : Olymel au Québec et Maple Leaf Foods à Toronto et dans le reste du pays.

Maple Leaf Foods a récemment annoncé qu'elle fermerait, le 31 mai, son abattoir de Saskatoon, le seul grand abattoir de la province qui est inspecté par le gouvernement fédéral. Nous respectons le droit de cette entreprise de se restructurer pour devenir plus rentable, mais cela se répercute négativement sur les producteurs de la province.

Pour votre gouverne, dans le cadre de sa restructuration, Maple Leaf Foods a l'intention de fermer des abattoirs dans tout le pays. Elle a vendu celui des Maritimes et elle va vendre ceux de l'Ontario, de Saskatoon et de Lethbridge. Elle réduit sa capacité d'abattage d'environ 7,4 millions à 4,5 millions de têtes par an. Cela a d'énormes conséquences pour notre pays et notre secteur.

Elles sont surtout énormes pour la population de la province. Nous avons à peu près un million de porcs dans un rayon de 200 kilomètres autour de Saskatoon. Cela représente à peu près la taille de l'abattoir qui se trouve ici. Cela obligera ces éleveurs à expédier leurs porcs à l'usine que Maple Leaf Foods possède à Brandon ou à l'usine Olymel, à Red Deer. Vous pouvez comprendre que ce sera très coûteux. Cela représente une augmentation marginale d'environ 4 \$ à 6 \$ par tête, sans parler des autres inconvénients. Tout le monde n'a pas exactement 205 porcs à charger dans un semi-remorque chaque semaine et nous allons donc devoir retourner à l'ancien système de parcs de groupage et à ce genre de choses.

Nous croyons que Maple Leaf exerce un oligopole ou un quasi-monopole, selon l'endroit du pays où vous vous trouvez, étant donné les coûts de transport et autres. Bien des gens diront que nous

sommes le Wal-Mart de l'Amérique du Nord pour ce qui est du prix du porc — le plus bas qui soit — et c'est pourquoi nous constatons que la production de porcs de marché est en train de céder du terrain devant la production de porcelets sevrés qui sont expédiés aux États-Unis pour y être engraisés. Nous exportons la valeur ajoutée de cette entreprise et nous estimons que c'est une très mauvaise chose.

• (1100)

Deuxièmement, l'enthousiasme des producteurs de la province a nettement diminué depuis la fermeture de cet abattoir. Les producteurs sont très découragés. Ils ne savent plus trop où ils s'en vont et un grand nombre d'entre eux ont décidé de fermer leur porcherie si bien que nous allons assister à une réduction encore plus importante du nombre de producteurs.

En conséquence, nous estimons avoir besoin d'un abattoir dans la province. Si vous comparez l'industrie porcine avec l'industrie céréalière, c'est comme si vous fermiez tous les éleveurs et si vous deviez transporter le grain jusqu'aux provinces voisines. Cette situation est très désagréable et nous aimerions y remédier.

Les gens de la Saskatchewan sont très innovateurs et créatifs, comme vous le savez, et ils ont tendance à prendre eux-mêmes les choses en main. Nous avons donc créé un partenariat que nous croyons unique en son genre. Nous nous sommes associés à une communauté des premières nations — une grande entreprise de production porcine, Big Sky Farms — et nous avons obtenu des producteurs un investissement suffisant pour bâtir une usine qui pourra abattre un million de porcs. Nous sommes en train de réaliser une étude de faisabilité pour déterminer la viabilité de cette option et essayer de trouver un partenaire pour la mise en marché. Je veux dire par là qu'il serait très utile que le gouvernement fédéral ait un programme pour aider les producteurs à obtenir une part plus importante des marchés à valeur ajoutée. Ce serait très utile.

Il y a ensuite la question de la rentabilité et de la compétitivité — si je prends trop de temps, faites-moi accélérer. Le soutien agricole est très cher au coeur d'un grand nombre de nos producteurs et c'est un programme d'une grande utilité. Le PCSRA est venu en aide à un grand nombre d'entre eux bien qu'il serait extrêmement utile que les paiements soient versés plus rapidement.

La santé animale et la menace de maladies animales étrangères a d'importantes répercussions sur notre industrie. Nous avons trois jours après lesquels, dans le cas d'une épizootie étrangère, nous devons commencer à tuer nos animaux. C'est donc très importants. Nous avons besoin d'une politique, d'une politique fédérale très claire et qui doit être mise en place avant ce genre de catastrophe pour que les producteurs sachent où ils en sont. Elle doit indemniser non seulement ceux qui sont directement touchés par la maladie, mais également ceux qui sont touchés indirectement. C'est très important et je suis certain que vous le comprenez.

Un grand nombre de gens sont très enthousiastes vis-à-vis de la production d'éthanol et de biocarburant. Le secteur agricole est tout à fait pour. L'industrie porcine voit les choses un peu différemment, en ce sens que cela risque d'augmenter le prix des céréales fourragères, et quand on voit que le maïs coûte 4 \$ aux États-Unis, c'est exactement ce qui s'est passé.

À cet égard, il faudrait que nous en sortions tous gagnants. Par conséquent, si nous soutenons l'éthanol, nous devons également veiller à avoir les variétés qui permettront d'accroître la production de céréales fourragères partout au Canada afin que nous puissions également rester concurrentiels.

Vient ensuite une question très importante sur laquelle nous ne saurions trop insister : il faut que nous soyons sur un pied d'égalité en ce qui concerne la réglementation, et cela d'un bout à l'autre de la planète. Environ 80 p. 100 de la production de notre province va vers les marchés internationaux. Le commerce extérieur est très important pour nous. Je vais vous donner trois exemples qui me viennent à l'esprit.

Paylean est un produit que nous utilisons dans nos porcheries pour accroître le rendement et qui nous permet de gagner environ 4 \$ à 6 \$ par tête. Les États-Unis ont obtenu une licence pour ce produit et ils ont commencé à l'utiliser dans leur marché six ans avant nous. Nous venons tout juste d'obtenir l'accréditation et la licence cette année. Nous estimons que c'est tout à fait inacceptable. Nous avons besoin d'un système plus efficace.

Deuxièmement, il y a le circovirus. Vous avez tous entendu parler, je pense, de ses effets dévastateurs sur la production porcine dans tout l'est du pays. Il est de plus en plus présent aussi dans l'Ouest. Le vaccin est fabriqué par une société française. Je mentionnerais à ce propos qu'au Canada, si vous vaccinez des truies, vous devez attendre 60 jours avant de pouvoir les abattre alors qu'en France il n'y a aucun délai. Pourquoi cette différence? Comment pouvons-nous rester concurrentiels avec de telles différences?

• (1105)

Un des autres problèmes a été signalé par le Dr Harold Fast, qui revient tout juste de Chine, et qui exporte là-bas des animaux de reproduction. Il est associé à un homme d'affaires qui a construit un abattoir d'une capacité d'un million de têtes, en Chine, en moins d'un an, pour moins cher que ce que le consortium de l'Ouest a payé à Winnipeg, rien que pour les formalités administratives, pour une usine qui a été un échec. Ils ont construit l'abattoir au complet pour moins cher que ce que nous avons dû déboursier, à Winnipeg, rien que pour régler les formalités administratives. Comment pouvons-nous soutenir la concurrence dans ces conditions?

Du côté du commerce extérieur, il faut que l'OMC serve nos intérêts. Nous avons besoin d'une libéralisation du commerce.

Merci beaucoup.

Le président: Merci.

Sur ce, nous allons vous donner la parole, monsieur Hubbard. Nous allons commencer le premier tour.

L'hon. Charles Hubbard: Merci, monsieur le président.

Nous pourrions peut-être commencer par les porcs, alors.

Vous indiquez ici le nombre de porcs que produit chaque année Maple Leaf Foods. Allez-vous résoudre ce problème rapidement? Où ces porcs vont-ils aller si Maple Leaf ferme son abattoir, par exemple celui qui est ici. Avez-vous examiné la question ou cela va-t-il engendrer une crise pour de nombreux producteurs dont les porcs deviendront trop lourds et ne répondront pas aux véritables besoins du marché?

M. Neil Ketilson: J'aurais besoin de plus de 10 minutes pour répondre à cette question. Non, je plaisante.

En fait, c'est une question très importante pour nous. À Brandon, Maple Leaf Foods abat actuellement environ 45 000 bêtes. Elle veut doubler la capacité d'abattage de cette usine et la porter à 90 000.

Nous abattons environ 15 000 à 18 000 porcs à Saskatoon pour le moment. Maple Leaf Foods voudrait que nous envoyions tous ces porcs à Brandon pour les faire abattre là-bas.

Je vous ai dit que nous avions des producteurs qui tenaient beaucoup à ce que nous puissions nous débrouiller nous-mêmes. Maple Leaf a proposé un contrat d'exclusivité de cinq ans pour que l'abattage ait lieu à Brandon et c'est la seule option qu'elle est prête à offrir.

Alors où vont les porcs? Ils vont à Brandon ou aux États-Unis, moyennant des frais de transport d'environ 20 \$ par tête.

L'hon. Charles Hubbard: Par conséquent, pour ce qui est de votre marge bénéficiaire — vous parlez d'une augmentation de 6 \$ ou plus des frais de transport — votre profit disparaît-il complètement ou vous reste-t-il une petite marge bénéficiaire?

M. Neil Ketilson: Les coûts de production s'élèvent généralement aux alentours de 135 \$, selon le prix des céréales fourragères et de ce genre de choses. Pour le moment, les producteurs obtiennent de quoi rentrer dans leurs frais, mais à peine plus. Ils peuvent difficilement absorber des frais supplémentaires de 4 \$ à 6 \$. En général, sur une base annuelle, s'ils arrivent à gagner 6 \$ à 10 \$ par porc, ils sont contents.

Cela rend certainement cette entreprise moins intéressante et c'est pourquoi beaucoup de gens abandonnent.

L'hon. Charles Hubbard: Le virus dont vous parlez pose un sérieux problème dans certaines provinces. Même s'il ne s'est pas beaucoup répandu ici, vous nous dites qu'il y a peut-être un médicament permettant d'y faire face, mais qu'il est difficile de l'obtenir.

• (1110)

M. Neil Ketilson: C'est exact. Il y a un vaccin pour le circovirus qui est arrivé récemment sur le marché, mais il est disponible en quantité très limitée. Par conséquent, tous ceux qui en veulent ne peuvent pas l'obtenir.

Je voulais dire que la réglementation canadienne qui s'applique aux licences et au délai d'abattage est très différente de celle du pays d'où provient le médicament. Si vous vaccinez une truie, par exemple, vous devez attendre 60 jours avant de pouvoir la vendre pour l'abattage. C'est un gros inconvénient. S'il n'y a aucun délai pour l'abattage en France, pourquoi la situation est-elle différente chez nous? Voilà la grande question.

L'hon. Charles Hubbard: Pour ce qui est du canola, vous remerciez le gouvernement d'avoir augmenté vos avances de fonds, ce qui va vous aider. Vous êtes également très optimistes à l'égard du biodiesel pour ce qui est de la hausse de prix.

En tant que producteurs de canola, dans quelle mesure comptez-vous sur le gouvernement? Avez-vous besoin de nombreux programmes ou pensez-vous qu'à l'avenir le canola n'aura peut-être plus besoin de certains programmes? Vous semblez très optimiste.

M. Wayne Bacon: Nous sommes très optimistes dans le secteur du canola. Je pense que nous avons besoin des programmes pour nous lancer dans le biodiesel. Je crois que c'est très important. Si nous n'avons pas les programmes du gouvernement fédéral, toutes ces entreprises vont aller s'établir de l'autre côté de la frontière où elles peuvent obtenir du gouvernement 1 \$ le litre pour produire du biodiesel. C'est un des domaines dans lesquels le gouvernement doit vraiment aider l'industrie à démarrer. Je crois qu'après un certain temps, nous —

L'hon. Charles Hubbard: Aux États-Unis, pour ce qui est de l'éthanol et le reste, les gouvernements jouent certainement un rôle, mais la participation des agriculteurs est très importante.

M. Wayne Bacon: C'est exact.

L'hon. Charles Hubbard: Constatez-vous que votre groupe est très actif sur ce plan-là ou allez-vous attendre que quelqu'un d'autre, quelqu'un de New York ou de Chicago qui représente le secteur pétrolier ou un autre secteur vienne s'occuper de votre avenir? Votre groupe de producteurs et vous-mêmes vous en occupez-vous activement et êtes-vous prêts à investir dans ce secteur pour en tirer profit? Cela a-t-il commencé?

M. Wayne Bacon: Je sais que moi-même et un certain nombre de producteurs de la province voulons investir dans le biodiesel. Nous voulons démarrer cette industrie. Mais là encore, si le gouvernement fédéral n'a pas une politique qui donnera aux producteurs l'assurance d'investir dans quelque chose qui leur rapportera de l'argent ou du moins qui leur permettra de rentrer dans leurs frais, ils ne vont pas —

L'hon. Charles Hubbard: En Saskatchewan, vos coopératives —

Le président: Veuillez simplement poser une brève question.

L'hon. Charles Hubbard: D'accord.

Les coopératives de la Saskatchewan sont à l'origine du mouvement coopératif, sauf pour la Nouvelle-Écosse et la région de l'Atlantique. Au niveau des coopératives, y a-t-il un programme, en Saskatchewan, qui pourrait aider vos groupes de producteurs à jouer un rôle important dans cette industrie?

M. Wayne Bacon: Non, pas pour le moment. Nous travaillons avec le gouvernement provincial pour essayer de mettre sur pied quelque chose qui fonctionnera, mais encore une fois, le problème qui se pose pour la production de biodiesel c'est que ... la question de l'hydrocraquage et de la place qu'il occupera nous préoccupe. Si l'hydrocraquage intervient et que l'industrie pétrolière est la seule à pouvoir le faire, nos producteurs ne pourront pas participer. Tout se passera alors entre l'industrie de la trituration, qui fournira également l'huile tandis que les producteurs fourniront seulement la matière première. Bien entendu, cela ne nous plaît pas et cela dépendra donc de la politique que le gouvernement proposera et de savoir si nous utiliserons le mot « biodiesel » ou le mot « biocarburant », ce qui est très différent.

Le président: Merci, monsieur Hubbard.

[Français]

Monsieur Gaudet, vous avez cinq minutes.

M. Roger Gaudet: Merci, monsieur le président.

Ma première question s'adressera à M. Silzer.

Qu'attendez-vous du gouvernement fédéral pour vous aider à mettre en valeur la viande de bison? Je sais que le bison, c'est très bon. La dernière fois que vous étiez venu à Ottawa, j'étais allé voir au restaurant Le Parlementaire et j'avais trouvé cela délicieux. Qu'attendez-vous de nous afin de pouvoir mettre vos produits en marché?

•(1115)

[Traduction]

M. Mark Silzer: Comme je l'ai mentionné plus tôt, je pense que le gouvernement a un rôle à jouer en aidant les industries en développement comme la nôtre. Il l'a fait certainement grâce à certains programmes actuellement disponibles comme le programme PICAA et le programme de développement du marché des autres ruminants, mais je pense qu'il peut grandement nous aider en apportant les changements nécessaires à la réglementation en vigueur, non seulement au Canada, mais également chez certains de nos partenaires commerciaux. Lorsque nous sommes allés à Ottawa, nous avons également soulevé la question des irritants commerciaux que nous avons actuellement avec les États-Unis et qui nous empêchent d'exporter les parures de viande de bison. Rien n'a été fait à ce chapitre jusqu'ici. Nous avons soulevé la question en février 2003. Avec l'ESB et les autres problèmes commerciaux, nous nous sommes rendu compte qu'on ne pouvait rien faire, mais si on nous aidait à avoir accès au marché, cela nous serait certainement utile. Néanmoins, nous constatons souvent qu'une industrie petite et jeune comme la nôtre n'est peut-être pas jugée aussi importante et prioritaire que les autres.

[Français]

M. Roger Gaudet: Merci.

Monsieur Bacon, je vous écoutais tout à l'heure et vous semblez être un homme heureux. Il me semble que vous en demandez beaucoup au gouvernement fédéral en termes de protection: l'assurance-production, l'assurance-recettes, l'assurance-ccci, l'assurance-cela, le biocarburant et le biodiésel. Bien franchement, je pense que je vais me diriger dans le domaine de votre culture parce qu'elle semble bien aller. Vous ne courez aucun risque. Vous voulez que le gouvernement prenne tous les risques pour vous.

Personnellement, avant d'être député, j'avais une assurance-salaire. Ce n'est pas parce que je suis député que j'ai cessé de la payer. Je la paye tout de même, mon assurance-salaire. Après avoir entendu votre exposé, j'ai le goût de faire la même chose que vous après ma carrière en politique. Vous semblez être heureux de votre production.

J'aimerais que vous m'expliquiez quelque chose en moins de deux minutes. Ensuite, je ferai la même chose que vous. Quels sont vos risques? Vous n'en avez plus aucun. On vous donne l'assurance-production, l'assurance-recettes, l'assurance-salaire. Il ne reste plus rien à craindre.

[Traduction]

Le président: Monsieur Bacon.

M. Wayne Bacon: À mon avis, l'un des principaux risques auxquels je dois faire face dans mon exploitation, ce sont les conditions climatiques néfastes. Je l'ai mentionné dans mon exposé. Pour ensemercer un acre de canola, cela nous coûte aux alentours de 160 \$ à 200 \$. Il nous faut une récolte d'environ 30 boisseaux pour pouvoir couvrir nos frais et cela risque de poser un sérieux problème.

Pour le moment, l'assurance-récolte me couvre pour 105 \$ l'acre. Si nous avons un désastre comme celui de 2002 où nous n'avons pratiquement pas pu récolter du tout — nous n'avons même pas sorti nos moissonneuses... Cette année-là, l'assurance-récolte m'a couvert à raison de 125 \$ l'acre et j'ai donc enregistré une perte de 50 \$ l'acre.

De nos jours, surtout parce que les fermes sont plus grandes et que les coûts de production augmentent, que ce soit l'électricité, le téléphone ou les communications, ces pertes sont beaucoup plus lourdes que du temps de mon père ou de mon grand-père... Notre ferme a maintenant plus de 100 ans et l'agriculture devient vraiment difficile.

Je cours énormément de risques juste pour ensemer un acre, si vous prenez le coût des semences. Elles coûtent à peu près 5 \$ la livre. Si vous semez cinq livres à l'acre, cela vous donne un coût de 25 \$. Avec les intempéries de toutes sortes, cela représente une dépense énorme et un risque énorme. Les banques ne veulent pas risquer de nous prêter de l'argent si nous ne sommes pas en mesure de rembourser.

Les responsables du programme PCSRA ne veulent pas voir les choses sous cet angle, car ils ne savent pas quel sera notre rendement. Même si je présente mon assurance-récolte en disant que je suis couvert pour telle somme, on tiendra compte de ce que je risque de perdre si j'ai de nouveau une année comme celle de 2002 où nous n'avons fait aucune récolte.

Si vous remontez à 2004, nous avons eu du gel et des pertes énormes. En 2005, un certain nombre d'acres n'ont pas été ensemenés. Également, un certain nombre d'acres n'ont pas produit cette année-là parce que c'était trop humide. Nous avons donc enregistré d'énormes pertes en Saskatchewan à cause des intempéries et non pas à cause d'une mauvaise agriculture. C'est uniquement dû au mauvais temps. Je pense que c'est là que le gouvernement peut jouer un très grand rôle en travaillant avec les agriculteurs.

Le coût de ma prime d'assurance-récolte est de 40 p. 100. Entre le fédéral et le provincial, cela donne 60 p. 100 et le gouvernement fédéral en assume 60 p. 100.

À mon avis, une des choses que vous devriez examiner sérieusement c'est notre assurance-production, que ce soit pour les cultures ou pour l'élevage. Il est très important pour les producteurs de bénéficier d'une sécurité. C'est comme lorsqu'on assure sa maison. Nous espérons ne jamais avoir à nous en servir, mais nous voulons pouvoir compter dessus.

• (1120)

[Français]

Le président: Merci beaucoup. C'est tout.

[Traduction]

Monsieur Miller, vous disposez de cinq minutes, s'il vous plaît.

M. Larry Miller: Merci, monsieur le président.

Mesdames et messieurs, merci d'être venus ici aujourd'hui.

Neil, ma première question s'adresse à vous. Vous avez parlé des abattoirs et du manque à cet égard. C'est un problème, je le comprends. Il faudrait suggérer des solutions pour le résoudre.

Il y a une chose que je crois devoir dire. Je suis éleveur bovin en Ontario. Dans le cas de l'ESB, comme vous le savez, lorsqu'il y a eu la crise, nous avons manqué d'abattoirs. Le gouvernement y a investi de l'argent, ce que j'ai entièrement approuvé et que j'approuve encore. Néanmoins, aujourd'hui, les éleveurs bovins peuvent obtenir un cent ou deux de plus en envoyant leurs bêtes aux États-Unis. Une partie de notre production est envoyée là-bas.

J'ai dit à ce moment-là à mes collègues que nous devons rester fidèles à nos abattoirs, mais bien entendu, la nature humaine étant ce qu'elle est, si vous pouvez gagner un dollar de plus ailleurs, vous irez le chercher.

Quelle solution ou suggestion avez-vous à proposer pour pallier au manque d'abattoirs que vous allez connaître? Je pense savoir déjà quelle est la réponse, mais si vous obtenez cet abattoir, votre industrie va-t-elle faire preuve de loyauté, surtout si c'est grâce à l'argent des contribuables?

M. Neil Ketilson: D'accord, merci.

C'est une grande question. Voici comment nous l'avons réglée. Ce n'est pas encore fait et nous ne sommes donc pas encore au bout de nos peines. Nous pensons construire notre propre abattoir. Quand Maple Leaf a racheté Schneiders, qui avait acheté la vieille usine Mitchell, à Saskatoon, il y a trois ans, nous avons pensé qu'elle l'avait peut-être achetée pour la fermer et nous avons donc réalisé une étude de faisabilité. Nous sommes allés demander aux producteurs s'ils seraient prêts à investir dans un abattoir. Ils ont répondu par l'affirmative. La date de la fermeture approche. Nous avons signé des ententes avec les producteurs et ils ont déjà envoyé un peu d'argent pour passer à l'étape suivante. Conformément à leur engagement et au contrat, nous nous attendons à ce que leur contribution à l'abattoir soit d'environ 28 \$ par place sur la chaîne d'abattage. En échange, ils s'engagent à fournir des porcs.

Ils nous garantissent un approvisionnement en porcs. Ils investissent l'argent nécessaire et c'est ainsi que nous nous assurerons de leur loyauté, car il y aura des pénalités pour ceux qui décideront de s'adresser ailleurs pour gagner quelques sous supplémentaires.

M. Larry Miller: La solution est que l'abattoir appartienne aux producteurs ou à la coopérative.

M. Neil Ketilson: Absolument et c'est donc un partenariat entre les producteurs qui vont investir environ 25 p. 100 des fonds. C'est très particulier, car les premières nations sont également désireuses de participer. Elles investissent une somme importante. La municipalité nous soutient beaucoup. La province aussi. La province a une stratégie pour la viande qui garantit un certain pourcentage pour chaque dollar investi. Voilà d'où vient l'idée. Il serait très utile que le gouvernement fédéral ait un programme similaire, car comme chacun sait, l'industrie de la viande n'est pas facile. Nous ne sommes pas là pour perdre de l'argent et c'est pourquoi nous voulons le maximum d'investissement et un plan d'affaires le plus solide possible.

M. Larry Miller: Merci, Neil.

Mark, vous avez parlé un peu des parures de viande de bison. Je voudrais savoir si cela comprend les abats à risque? Qu'est-ce que cela englobe? Je ne suis pas très au courant.

M. Mark Silzer: Il s'agit surtout des parures pour la viande hachée. C'est tout.

M. Larry Miller: C'est donc un produit comestible.

M. Mark Silzer: Oui, mais c'est à cause de la façon dont les États-Unis traitent le bison. C'est un dossier compliqué et c'est sans doute la raison pour laquelle les changements sont si longs à obtenir. En fait, les parures de viande de bison ne peuvent pas être exportées aux États-Unis pour y être traitées à moins d'être mélangées avec 3 p. 100 de boeuf, de porc ou de poulet. Dans ce cas, ce n'est plus un produit pur. Il y a eu d'importants investissements au Canada et nous nous sommes rendu compte que c'était nécessaire lors de la crise de l'ESB, parce que nous n'avions pas l'infrastructure et la capacité d'abattage et de transformation voulue. Néanmoins, à cause de cette situation, un grand nombre d'animaux vivants sont exportés pour être abattus aux États-Unis, car cela permet de contourner le problème.

Il y a certaines raisons pour lesquelles les États-Unis ne veulent pas apporter ces changements dans leur propre pays. J'en ai récemment parlé à Brad pour voir si nous pouvions trouver une solution au problème des parures de bison importées du Canada et pour que les États-Unis puissent reconnaître notre abattoir fédéral.

• (1125)

M. Larry Miller: Merci.

Shirley, il me semble évident que vous êtes la plus jeune des agricultrices qui sont présents ici aujourd'hui. En général, que peut faire le gouvernement pour que les jeunes qui ont grandi à la ferme restent dans le secteur agricole ou décident de s'y lancer ou même, pour amener les citoyens à devenir des agricultrices? En ce qui concerne la planification de la relève, nous avons augmenté le plafond pour les gains en capital. Nous espérons que cela y contribuera. Avez-vous d'autres choses à nous suggérer pour vous aider?

Shirley Volden (vice-Président, Saskatchewan Pork Development Board): C'est une excellente question.

En tant que jeune agricultrice, je dirais qu'un grand nombre de ces problèmes se posent. Nous croyons qu'il est important d'avoir une attitude positive vis-à-vis de l'agriculture, car il n'y a pas seulement ceux qui ont hérité d'une ferme. Il y a des possibilités pour les jeunes dans de nombreux domaines. Il est important de changer l'idée que les gens se font de l'agriculture. Je ne sais pas comment le gouvernement peut y contribuer, mais il est important d'avoir des programmes pour encourager les jeunes agricultrices, des programmes de mentorat, des programmes pour les jeunes agricultrices exceptionnels, des conférences pour les jeunes agricultrices et des choses de ce genre afin de les réunir et d'envoyer un message positif. Il est également important de célébrer les réussites, car nous sommes là.

Le président: Merci, monsieur Miller.

Monsieur Atamanenko.

M. Alex Atamanenko: Merci beaucoup pour votre présence ici.

Ma première question s'adresse à M. Ketilson, et aussi à Mme Volden.

Pour bien comprendre ce que vous dites, il y a une capacité d'abattage d'environ un million de têtes, ici, dans la région. Maple Leaf va fermer ses portes après le 31 mai. Elle a dit qu'elle voulait un contrat d'exclusivité de cinq ans. Autrement dit, j'ai l'impression qu'elle veut vous garder en otages. C'est ma réaction immédiate.

En même temps, Big Sky et les premières nations veulent construire un abattoir et vous parlez d'avoir votre propre abattoir. Parlez-vous de la même usine ou s'agit-il de deux abattoirs différents que vous comptez construire?

M. Neil Ketilson: Non, c'est le même. Les premières nations, Big Sky Farms et l'ensemble des producteurs participent tous à la construction de cet abattoir, collectivement.

M. Alex Atamanenko: En supposant que ce projet aboutisse, quel échéancier prévoyez-vous?

M. Neil Ketilson: Nous sommes en plein travail. Nous avons travaillé à ce projet avec beaucoup de diligence. Il reste quelques pièces du casse-tête à mettre en place, mais nous voulons vraiment que ce projet aboutisse. Pour le moment, nous cherchons la personne compétente pour commercialiser notre produit et nous sommes donc en train d'examiner les possibilités de ce côté-là. Dès que ce sera fait, je crois que nous serons prêts à aller de l'avant.

M. Alex Atamanenko: L'abattoir sera-t-il opérationnel d'ici cinq ans?

M. Neil Ketilson: Oui. Nous nous attendons à ce qu'il entre en service d'ici 18 mois à deux ans.

M. Alex Atamanenko: Qu'advient-il des trois ans restant du contrat d'exclusivité?

M. Neil Ketilson: C'est une excellente question que se posent tous ceux qui ont dû signer un de ces contrats.

M. Alex Atamanenko: On ne peut donc pas s'attendre à ce que Maple Leaf fasse preuve d'une certaine souplesse étant donné qu'elle a fermé son abattoir et qu'il y en aura un nouveau.

M. Neil Ketilson: Non. D'ailleurs, les contrats de cinq ans ne s'appliquaient qu'à ceux qui avaient livré leurs porcs à Saskatoon. Si vous les avez livrés à Brandon à partir de n'importe quel autre endroit de la Saskatchewan, ce sont toujours des contrats d'un an.

M. Alex Atamanenko: C'est intéressant.

Mon prochain sujet — peut-être que vous pourriez également en parler, monsieur Bacon — est l'OMC. Vous avez mentionné tous les deux que nous avons besoin d'une plus grande libéralisation. Il faut que nous soyons mieux en mesure de combattre ce qui se passe en Europe et aux États-Unis sur le plan des subsides. Je crois que dans l'industrie du porc, nous aimerions que notre quota soit porté à 5 p. 100 en Europe. Pour le moment, il n'est que de 0,5 p. 100.

Nous voulons que notre gouvernement agisse sur ce front. En même temps, notre gouvernement s'est engagé à régler la question de la gestion de l'offre et nous disons que ce n'est pas négociable.

Qu'en pensez-vous? Devrions-nous faire des concessions dans un domaine pour progresser dans un autre? L'un ou l'autre d'entre vous pourrait-il me dire ce qu'il en pense?

• (1130)

M. Wayne Bacon: C'est une bonne question, mais il est difficile d'y répondre. Si je bénéficiais de la gestion de l'offre, je ne voudrais certainement pas y renoncer, car cela rapporte de l'argent, mais je ne sais pas comment nous pouvons régler cette question. Je sais seulement que dans le secteur du canola nous avons d'énormes droits de douane et les subventions américaines et européennes. S'il y avait un moyen d'y remédier, cela aiderait certainement l'industrie agricole qui aurait moins besoin des subventions que le gouvernement canadien nous verse.

Alors je ne peux pas répondre à cette question, car je ne connais pas la réponse. C'est une question complexe. Je connais des gens très bien dans les secteurs visés par la gestion de l'offre, et je ne voudrais pas que leur industrie soit sacrifiée pour la nôtre. Je sais que certains membres de notre conseil ne diraient pas non, mais pas moi.

M. Alex Atamanenko: Monsieur Ketilson.

M. Neil Ketilson: Oui, je voudrais répondre.

Pour ceux qui ne bénéficient pas de la gestion de l'offre, le commerce extérieur est absolument essentiel. Étant donné la façon dont la politique a été élaborée au Canada, en tant qu'organisation nationale, nous sommes forcés d'assister aux réunions de Genève et autres. Nous trouvons vraiment regrettable de ne pas pouvoir régler cette question au Canada avant d'aller sur la scène internationale. Il y a tellement de gens qui vont là-bas exercer des pressions jusqu'à la dernière minute que nous ne sommes pas certains que ce soit la bonne façon de procéder.

Deuxièmement, la plupart des gens devraient se rendre compte que la gestion de l'offre est très importante pour ces secteurs. Nous le comprenons et nous le respectons. Toutefois, en même temps, si vous pensez au montant d'argent qui a été investi dans des quotas, rendons-nous vraiment service à ces producteurs?

Je crois qu'un quota laitier vaut actuellement 3 000 \$ par vache ou davantage. Par conséquent, quand vous faites cet investissement — et M. Easter a fait allusion à la dette agricole nationale — d'après nos renseignements, la dette augmente plus vite dans les secteurs visés par la gestion de l'offre que dans tout autre secteur.

M. Alex Atamanenko: Ma dernière question concerne l'industrie du bison. C'est vraiment quelque chose de nouveau pour moi. Je n'ai pas eu beaucoup de contacts avec votre secteur ou celui des cervidés.

Je voudrais savoir si vous relevez de l'ACIA, dans le cadre de l'agriculture, plutôt que de la faune? Deuxièmement, si c'est le cas, allez-vous devoir vous conformer, comme le secteur bovin, au délai du 12 juillet pour les abats à risque? Dans l'affirmative, voyez-vous des obstacles ou des problèmes et comment réagissez-vous?

M. Terry Kremeniuk (directeur exécutif, Association canadienne du bison): Je pourrais peut-être répondre à cette question.

Tout d'abord, l'ACIA est certainement l'organisme qui supervise l'industrie du bison en ce qui concerne la santé animale et tout le reste.

En ce qui concerne la politique à l'égard des abats à risque, elle ne s'applique pas au bison au Canada. Néanmoins, cela dit, si vous allez sur le marché d'exportation, vous devez enlever les abats à risque.

La plupart des abattoirs se sont équipés pour retirer les abats à risque et n'aurons donc pas de dispositions spéciales à prendre pour le bison. Les producteurs de bison assumeront également ces coûts.

M. Alex Atamanenko: Vers quels abattoirs envoyez-vous les animaux de la région?

M. Terry Kremeniuk: La plupart des bêtes sont abattues en Alberta et commercialisées en Europe et aux États-Unis.

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Easter.

L'hon. Wayne Easter: Merci, monsieur le président.

À propos de la gestion de l'offre, je pense devoir signaler qu'un de nos principaux obstacles en ce qui concerne l'OMC, la gestion de l'offre et les munitions que nous donnons aux autres pays pour nous attaquer, viennent des organisations agricoles canadiennes.

En réalité, le grand public et certaines organisations qui se moquent bien de la gestion de l'offre considèrent que nous sommes protectionnistes.

En fait, les produits laitiers, la volaille et les oeufs ont davantage accès au marché canadien qu'au marché américain. Nous ne sommes pas protectionnistes, mais les Américains le sont. Nous donnons accès à notre marché, mais nous voulons que ce soit de façon réglementée. Nous donnons davantage accès à notre marché que les États-Unis.

Par conséquent, pourquoi les opposants ne parlent-ils pas plutôt de l'accès au marché que du genre de choses qui se passent à Genève? J'avoue que la façon dont nous agissons à Genève est lamentable, surtout quand l'Alliance canadienne du commerce agroalimentaire va là-bas pour parler contre nous.

En ce qui concerne le porc, la situation a été la même à l'Île-du-Prince-Édouard pour le boeuf et le porc. Maple Leaf a fermé un abattoir. Nous avons conclu une entente grâce à laquelle les producteurs de porc ont racheté l'usine.

En Saskatchewan, que fait Diversification de l'économie de l'Ouest Canada? Pourquoi ne vous aide-t-elle pas à acheter cet abattoir ou à en construire un nouveau?

Je vais poser une série de questions et vous pourrez répondre après.

Deuxièmement, avez-vous l'impression — et vous avez mis le doigt, Neil, sur la dimension importante de la commercialisation de votre produit — que Maple Leaf essaie d'accaparer les rayons des supermarchés, la place sur les tablettes ou dans les congélateurs? Ces gens-là ne prennent pas de gants, pour être honnête avec vous. Essayent-ils d'accaparer les supermarchés?

Pour ce qui est des autres questions, sur le plan de la gestion des risques de l'entreprise, nous devons opérer de façon beaucoup plus stratégique. Par exemple, aux États-Unis et dans de nombreux autres pays du monde, il n'y a pas de frais d'inspection à payer comme au Canada.

Ces programmes sont autorisés par le GATT; pourquoi n'est-ce pas le gouvernement canadien qui paie les frais d'inspection? Ils sont conformes au GATT; ils ne constituent pas un obstacle au commerce.

C'est la même chose pour les programmes de salubrité des aliments à la ferme. J'ai oublié qui l'a mentionné — je ne sais pas si c'était Wayne ou Mark — mais c'est la même chose. Le gouvernement fédéral pourrait apporter une aide pour les produits non alimentaires, sous le couvert d'un programme vert. Devrions-nous envisager ce genre de choses?

Je crois que nous devrions procéder de façon entièrement différente. Les Américains réussissent à financer leur agriculture impunément, mais pas nous. Nous devons réviser notre façon de voir.

Telles sont mes questions pour le moment.

• (1135)

Le président: Qui veut commencer?

Monsieur Ketilson.

M. Neil Ketilson: Monsieur Easter, si je me souviens de vos questions, il y en a deux, qui concernent toutes les deux Maple Leaf.

Pour ce qui est de la première, sur le plan de la vente au détail, je sais qu'au cours de la restructuration que M. McCain a entreprise, il a mis entièrement l'accent sur le marché intérieur et qu'il ne veut pas vraiment aller sur le marché international. Il joue donc un rôle très important à cet égard.

Nous pensons que, dans l'Ouest, il détient plus de 90 p. 100 de l'espace sur les tablettes. C'est une situation qui ne plaît pas nécessairement aux détaillants. Ces derniers espèrent que d'autres entrèrent sur le marché et ils se montrent donc très réceptifs à notre endroit.

En ce qui concerne la DEO, cet organisme pourrait intervenir pour l'abattoir en question. Cela reste à déterminer, mais je tiens à vous signaler que si les producteurs jouent un rôle dans la chaîne de valeur, il est très important qu'ils obtiennent également l'aide du gouvernement fédéral.

Le président: Pour les autres questions de M. Easter, qui veut commencer?

Monsieur Bacon.

M. Wayne Bacon: Je voudrais simplement parler un peu de la salubrité des aliments. Je siège au comité de la salubrité des aliments pour les céréales et les oléagineux, mais j'ai l'impression qu'on essaie de nous pousser en arrière plutôt qu'en avant. Je me dis que si les gens ne veulent pas vraiment payer pour cela, nous ne devrions peut-être pas le faire.

Les agriculteurs ne peuvent pas assumer des coûts supplémentaires pour la salubrité des aliments à la ferme. Nos frais d'exploitation sont si élevés et notre marge bénéficiaire si basse que tout frais supplémentaire nous placerait dans une situation très risquée.

Je suis convaincu que ce sont les personnes et les entreprises qui exigent que nous tenions des registres qui devraient payer et, comme vous le savez, dans le secteur des céréales et des oléagineux, il n'y a aucun problème, à l'heure actuelle, auquel nous ne nous attaquons pas.

Le président: L'Association canadienne du bison a-t-elle quelque chose à dire?

M. Terry Kremeniuk: Je pourrais peut-être faire une simple observation concernant la salubrité des aliments à la ferme et la traçabilité. Nous sommes certainement d'accord avec ce qui a été dit. Nous estimons que, la plupart du temps, on ne reconnaît pas suffisamment la contribution en espèces que les producteurs apportent à un grand nombre de ces programmes, alors qu'elle est très importante. Nous ne le faisons peut-être pas assez valoir.

Le président: Merci.

Monsieur Trost.

M. Bradley Trost: Merci, monsieur le président.

Un des sujets qui ont été abordés, peut-être pas directement, mais indirectement dans certains de vos propos et certaines questions, était le coût des intrants. Cette année, mes producteurs de céréales et d'oléagineux parlent de plus en plus de leurs factures d'engrais. S'ils n'ont pas obtenu un prix pour leurs engrais l'automne dernier, ils ont eu un choc cette année. Ceux qui ont obtenu un prix ferme l'automne dernier font figure de génies financiers, même si ce n'était pas délibéré.

On a mentionné certains frais comme le coût de la réglementation, etc., mais j'aimerais savoir ce que chacun de vos secteurs pensent de ce qui pourrait être fait pour abaisser le coût des intrants. Vous avez émis quelques idées en passant, mais pourriez-vous les regrouper et ajouter d'autres suggestions qui pourraient contribuer à réduire le

coût de vos intrants ainsi que les programmes ou les changements que le gouvernement pourrait apporter pour vous aider à les abaisser.

• (1140)

M. Wayne Bacon: C'est une bonne question et vous avez parfaitement raison de dire que les coûts de production ont augmenté énormément. Le prix des engrais a pratiquement doublé depuis six mois.

Étant donné que les coûts de production comprennent des taxes, si les gouvernements pourraient les supprimer, ce serait une des solutions possibles. Si vous prenez l'ammoniac, il est produit à partir du gaz naturel. Bien entendu, son prix comprend quelques taxes. Si vous pouviez trouver un moyen de supprimer les taxes... Je ne sais pas si les agriculteurs pourraient récupérer cet argent ou si les différentes industries qui produisent cet ingrédient profiteraient de la baisse sans en faire bénéficier le producteur.

Il s'agit donc de voir comment restituer cet argent aux producteurs. Ce n'est pas facile à faire. J'ai l'impression que la loi de l'offre et de la demande fonctionne à sens unique.

M. Bradley Trost: Quelqu'un a-t-il autre chose à ajouter?

Le président: Monsieur Ketilson.

M. Neil Ketilson: Monsieur Trost, en ce qui concerne la réglementation, je crois important de mentionner une ou deux choses.

Premièrement, pour notre secteur ou les industries qui n'ont pas une masse critique importante, il est extrêmement coûteux, au Canada, d'obtenir une licence pour un nouveau produit. Par conséquent, un grand nombre de fournisseurs de ces produits ne veulent pas le faire, car cela ne leur rapportera pas suffisamment. Nous avons besoin d'un système qui nous permettra de compter sur l'USDA ou l'organisme des États-Unis qui accorde les licences, ainsi que d'une harmonisation entre les deux pays pour que nous puissions au moins concurrencer nos voisins immédiats.

Deuxièmement, pour ce qui est des agences de réglementation canadiennes, nous devons leur conférer la responsabilité de faire preuve de diligence pour répondre aux demandes. J'hésite à le dire, mais il faudrait leur imposer des délais afin que, lorsqu'elles reçoivent une demande, elles envoient la réponse dans un délai donné.

Le président: Allez-y, monsieur Bacon.

M. Wayne Bacon: Pour ce qui est du système de réglementation, je vais revenir sur la question de Roundup Canola. Un brevet a été déposé pour ce produit en 1987, mais il n'a été délivré qu'en 2005. Étant donné la façon dont on a procédé, ce brevet a, en fait, été protégé pendant 34 ans. Je ne sais pas ce que faisait le Bureau des brevets quand tout cela s'est passé, mais il y a eu certainement un problème. Il ne devrait jamais y avoir de brevet d'une telle durée. Selon la réglementation, il aurait dû durer 17 ans. Il s'est écoulé trop de temps entre le moment où il a été déposé et celui où il a été délivré.

Le système de réglementation doit notamment chercher à traiter plus rapidement les demandes et veiller à ce que les sociétés fassent le nécessaire pour accélérer la procédure au lieu de la prolonger. C'est un des domaines dans lequel vous devez vraiment travailler.

Encore une fois, si nous examinons la façon dont les choses se passent pour le canola, cette année, les semences coûtent 50 ¢ de plus la livre que l'année dernière parce que le prix du canola a augmenté. En ce moment, le canola rapporte aux sociétés grainetières 205 \$ le boisseau.

M. Mark Silzer: Je vais revenir sur votre question au sujet de ce que vous pourriez faire pour abaisser le coût des intrants. Dans l'industrie du bison, le coût des intrants n'est certainement pas le même que dans le secteur des grains et oléagineux, mais ce sont certainement les changements sur le plan de la réglementation qui nous avantageraient le plus. Je pense que, comme la plupart des producteurs agricoles, les éleveurs de bison préféreraient obtenir leur argent du marché dans toute la mesure du possible. Si nous pouvions concentrer tous nos efforts de ce côté-là, cela donnerait d'excellents résultats. Dans certains cas, nous n'agissons pas suffisamment rapidement.

Cela nous aiderait sans doute davantage que d'essayer de voir comment obtenir de l'aide du côté des intrants pour soutenir nos entreprises.

• (1145)

Le président: J'ai une question qui fait suite à ce dont M. Trost a parlé.

J'ai déposé un projet de loi d'initiative parlementaire pour éliminer la taxe d'accise fédérale sur le carburant que nous utilisons. Cela coûterait au Trésor public environ 240 millions de dollars par année. Préféreriez-vous que cela se fasse et que ces 240 millions de dollars soient soustraits du coût des intrants ou qu'ils vous soient distribués par l'entremise des programmes gouvernementaux?

M. Mark Silzer: Le carburant diesel n'est certainement pas un intrant important pour l'élevage du bison. Le secteur des céréales et des oléagineux ne sera sans doute pas du même avis. Si je me place du point de vue du producteur de céréales et d'oléagineux, ce que je suis également, ce serait sans doute une bonne chose pour nous.

Le président: Allez-y, monsieur Bacon.

M. Wayne Bacon: Je suis d'accord. Pour le secteur des céréales et des oléagineux, les coûts... L'important, ce n'est pas tant ce qui se passe à la ferme. Nous voulons mettre notre production sur le marché. Dès que les prix augmentent un peu sur le marché, le coût de nos intrants augmente en même temps et généralement plus rapidement.

L'un des problèmes à résoudre — et je pense que M. Easter a essayé de le résoudre il y a deux ans — c'est de voir comment commercialiser nos produits sans que les prix n'augmentent en même temps. Cela constitue un sérieux défi. Je crois que le gouvernement peut jouer un rôle en veillant à ce que les entreprises n'extorquent pas de l'argent aux producteurs. Les grandes sociétés — et j'ai déjà mentionné celles qui vendent les semences — ne cessent d'augmenter leurs prix au fur et à mesure.

Nous aimerions simplement qu'on nous soutienne.

Le président: Merci, monsieur Bacon.

Une réponse très courte de l'industrie du porc.

M. Neil Ketilson: C'est bien simple, supprimez les taxes sur les intrants et vous évitez les frais d'administration et de longs délais pour réinjecter cet argent.

Le président: Mme Volden.

Mme Shirley Volden: En tant que jeune femme d'affaires, je vous dirais que nous considérons notre exploitation agricole comme une entreprise et je préférerais pouvoir démontrer ce que je peux faire

avec mon entreprise. Si je peux l'exploiter de façon rentable et si vous pouvez m'aider du côté des intrants, les programmes de soutien ne seront peut-être plus nécessaires. Nous devrions soutenir les agriculteurs qui parviennent à réussir comme chefs d'entreprise.

Le président: Merci.

Monsieur Steckle.

M. Paul Steckle: Je vais m'adresser à chacun d'entre vous, non pas individuellement, mais collectivement, car nous nous penchons sur le Cadre stratégique de l'agriculture et les progrès que nous pouvons réaliser.

Nous travaillons dans un contexte où nous sommes en relations avec la communauté internationale. Ces relations ont des répercussions sur nos secteurs, que ce soit celui du canola, celui du bison ou celui du porc dans lequel je me trouve. Il y a de nombreuses forces extérieures qui produisent des effets et nous essayons de mettre au point des programmes, de les adapter alors que les normes sont établies à l'étranger, que ce soit aux États-Unis ou dans la Communauté européenne.

Nous parlons de la gestion de l'offre que certains membres de notre communauté agricole n'aiment pas et nous nous battons entre nous lors des pourparlers commerciaux sur la scène mondiale. Ce n'est pas à notre avantage. Les discussions de ce genre nuisent à la cause que nous défendons.

Je crois que notre pays doit faire le point sur la situation actuelle. Nous sommes dans une communauté agricole. Nous devons souligner l'importance de la production d'aliments et si nous croyons vraiment que c'est important, si la salubrité des aliments est importante pour notre pays, étant donné ces forces extérieures, nous devrions... Nous sommes de fidèles boy-scouts. Nous suivons toutes les normes sanitaires. Nous suivons toutes les règles qui sont établies par les communautés commerciales mondiales. Nous n'avons jamais vraiment failli de ce côté-là. Nous commercialisons les produits les meilleurs et les plus salubres au monde, mais cela ne nous rapporte pas beaucoup.

Comme le dit un récent document de notre parti intitulé « Rural Canada : Sharing the Wealth Beyond Tomorrow », il y a beaucoup de richesse dans le secteur agricole, mais ce n'est pas le producteur primaire qui en bénéficie. Nous devons partager cette richesse, pas seulement aujourd'hui, mais à l'avenir. Je pense que nous n'avons pas vraiment dirigé nos efforts dans ce sens.

J'estime que le gouvernement est trop omniprésent. Les provinces se battent entre elles, le gouvernement se bat contre les provinces. Si le gouvernement fédéral disait : « Écoutez, nous allons trouver une solution... » Si ces obstacles se dressent sur notre chemin, le gouvernement doit, de concert avec les producteurs, trouver des moyens d'élaborer des programmes pour faire face aux circonstances, mais cela au niveau national. Il n'y a pas 50 plans agricoles aux États-Unis, mais un seul.

Nous nous battons les uns contre les autres. J'ai parcouru le pays à trois reprises dans le cadre de ce comité. J'entends les mêmes choses et, en fait, certaines des mêmes personnes; certains ont moins de cheveux qu'ils n'en avaient il y a 14 ans, mais à part cela, leur histoire est la même. Je crois qu'il faudrait commencer à se demander si cela fonctionne, comme dirait le Dr Phil. Probablement pas. Dans ce cas, trouvons une solution. Faisons quelque chose de différent.

Si vous voulez dire ce que vous en pensez... Je sais que c'est une question assez générale, mais nous devons commencer à trouver des solutions novatrices. Nous ne nous sommes pas encore éloignés des sentiers battus.

• (1150)

Le président: Qui veut commencer?

Monsieur Ketilson.

M. Paul Steckle: Nous avons gardé le meilleur pour la fin.

M. Neil Ketilson: De façon générale, je dirais que nous avons au Canada un système de soutien agricole qui ne cesse de rétrécir et je dois dire que cela ne marche pas. Vous avez parfaitement raison.

Notre agriculture traverse une crise au niveau des producteurs primaires. Je ne sais pas si tout le monde le sait, mais nous le savons. Si nous regardons ce qui se passe de l'autre côté de la frontière, les Américains subventionnent la production agricole primaire et cela leur sert de base pour alimenter le reste de leur économie. J'avoue que c'est peut-être une bonne idée.

Le président: Monsieur Bacon.

M. Wayne Bacon: Ce sont des observations intéressantes et je suis d'accord. L'un des problèmes qui se posent en Saskatchewan est que nous ne sommes pas la province la plus riche et qu'un certain nombre d'autres provinces ont de l'argent à investir dans l'agriculture. Nous devons non seulement concurrencer le reste du Canada, mais également les États-Unis et la Communauté européenne, ce qui crée un problème.

Le gouvernement fédéral a un rôle important à jouer pour veiller à ce que l'argent qu'il investit soit réparti équitablement dans la province, sans défavoriser certaines régions ou certains produits agricoles.

Vous devez trouver un moyen de répartir cet argent de façon égale dans l'ensemble du pays. Si cela relevait d'un ministère fédéral, je suppose que cela marcherait très bien; tous les contribuables paieraient la même chose.

Je crois que la salubrité des aliments est très importante pour le Canada. Si vous prenez ce qui s'est passé dans l'industrie alimentaire, ou l'industrie des aliments pour chiens, ce ne serait jamais arrivé au Canada.

Cela préoccupe les gens. Lorsqu'on parle de la salubrité des aliments, j'ai des inquiétudes pour les producteurs. J'ai des membres de ma famille, et mes enfants ne vivent pas à la ferme. J'ai un fils qui y vit, mais j'ai trois autres enfants qui vivent dans une autre région de la province. Lorsque je produis des aliments, je prends le maximum de mesures pour en assurer la salubrité. Dans ma ferme — et je parle sans doute pour 99 p. 100 des agriculteurs — je sais que nous faisons de notre mieux pour produire des aliments salubres pour les Canadiens. Une chose m'inquiète vraiment lorsque nous parlons de la salubrité des aliments. Si nous devons dépenser beaucoup d'argent rien que pour pouvoir présenter des dossiers... Si quelqu'un ne respecte pas les règles de salubrité, ses dossiers ne serviront pas à grand-chose. C'est comme le contrôle des armes à feu, à mon avis.

Le président: Allez-y, monsieur Kremeniuk.

M. Terry Kremeniuk: Tout d'abord, il est important d'examiner la situation dans une perspective nationale, comme vous l'avez suggéré. Nous parlons de nous éloigner des sentiers battus, et c'est une bonne chose. Malheureusement, une fois que nous l'avons fait, nous réintégréons nos bureaux et nos vieilles habitudes. Nous devons vraiment agir différemment.

Un des problèmes qui a sérieusement touché notre secteur est toute la question de l'équivalence fédérale-provinciale au niveau de l'abattage. Les gouvernements fédéral et provinciaux se penchent sur cette question depuis des années, mais rien ne permet d'espérer un règlement. Si nous ne pouvons même pas amener les 10 provinces à

travailler ensemble sur ces dossiers, comment pouvons-nous espérer résoudre les différends commerciaux sur le marché mondial?

Du côté du commerce extérieur, nous estimons que les négociations commerciales sont importantes, car un de nos marchés est l'Union européenne et nous sommes confrontés à des droits de 20 p. 100 sur les produits qui y sont expédiés. C'est une question qu'il faut régler.

• (1155)

Le président: Merci.

J'ai une ou deux questions à poser.

Nous avons examiné le premier Cadre stratégique de l'agriculture et nous avons tenu deux séries de consultations sur la deuxième phase, aux quatre coins du pays. Avez-vous participé à ces consultations? Avez-vous le sentiment d'avoir été écoutés? À quels résultats vous attendez-vous?

Cela s'adresse à tout le monde.

Allez-y, monsieur Bacon.

M. Wayne Bacon: J'espère que ce sera mieux que ce nous avons actuellement, c'est certain. J'ai de grosses inquiétudes au sujet du PCSRA.

Un des problèmes que je vois en ce qui concerne le PCSRA est qu'étant donné qu'il se fonde sur la marge de référence, il y a un certain nombre de producteurs qui... Il suffit d'examiner attentivement la situation en Saskatchewan. Si vous prenez ce qui s'est passé au cours des cinq dernières années, en 2002, il y a eu une grande sécheresse. En 2004, il y a eu un gros gel. En 2005, nous n'avons pas pu récolter et un certain nombre d'acres n'ont pas été ensemencés. C'était de nouveau la même chose en 2006. Un bon nombre d'acres n'ont pas été ensemencés. Un certain nombre de producteurs de la Saskatchewan ont vu leur marge tomber de façon spectaculaire et lorsque cela se produit, le PCSRA ne répond pas aux besoins de ces producteurs. Il n'y répond pas, parce qu'ils n'ont pas de marge de référence.

Le président: Quand vous avez dit cela aux réunions de consultation qui ont eu lieu cet hiver, pensez-vous qu'on vous a écoutés et que si le PCSRA n'a pas répondu aux besoins, il faudrait trouver un programme différent?

M. Wayne Bacon: Je crois que oui. Je ne sais pas comment faire pour que ce soit équitable pour tous les agriculteurs. Je sais que nous ne devrions pas subventionner les producteurs qui sont des mauvais gestionnaires. Cela ne mène nulle part. De nos jours, si vous n'êtes pas un bon gestionnaire, vous ne pouvez pas tenir le coup.

Si vous prenez l'assurance-production de ces dernières années, il y a eu une baisse bien réelle. En 2002, mon rendement a diminué de quatre boisseaux. L'année 2002 a été une année anormale. Normalement, ce genre de choses n'arrivent pas. Mais cela s'est produit en 2002 alors qu'en général ce n'est pas le cas. Mon rendement moyen n'aurait jamais dû baisser de quatre boisseaux. Si vous allez en Ontario, le rendement ne peut baisser que jusqu'à 70 p. 100 de la moyenne à long terme, mais ici, en Saskatchewan, je suis tombé à zéro, cette année-là, pour le blé et cela se répercute sur ma moyenne. En fait, je me sers d'une moyenne de 10 ans pour neuf années de récolte.

Ce sont là certaines des questions à régler du côté de l'assurance-production.

Le président: Oui, c'est ce qu'on nous a dit ce matin.

Quelqu'un d'autre veut-il parler des consultations sur le Cadre stratégique de l'agriculture?

Allez-y, Mark.

M. Mark Silzer: J'ai pu participer aux consultations sur la gestion des risques d'entreprise qui ont eu lieu à Calgary, puis à Regina. On s'est entendu pour dire, je crois, que cela n'a pas fonctionné jusqu'ici, ou en tout cas pas aussi efficacement qu'il aurait fallu.

Quand à savoir si nous sommes écoutés, la plupart des observations qui avaient été formulées à Calgary ont été faites de nouveau à Regina. Quand nous verrons à quoi ressemblera le résultat final, nous pourrons peut-être dire si on nous a écoutés ou non.

Une des choses qui est ressortie de tout cela, c'est la nécessité — Il est assez difficile d'établir un programme adapté à une industrie aussi diversifiée que l'agriculture qui compte tellement de produits agricoles différents et de régions différentes. Je pense que ce qu'il faut retenir, c'est la nécessité d'avoir une série de programmes adaptés aux entreprises ou aux différents secteurs afin qu'ils répondent mieux à leurs besoins. Vous devez ensuite laisser les producteurs décider si ces programmes peuvent s'intégrer dans leurs activités au lieu d'essayer d'établir un programme s'appliquant à tous.

M. Neil Ketilson: Personnellement, je n'ai pas participé aux consultations, mais je sais que notre secteur y était représenté. On nous a dit que ces consultations ont été fructueuses. Il est important que nous ayons des journées comme celle d'aujourd'hui et ce genre de consultations, car nous voulons avoir notre mot à dire sur diverses choses.

Quel en a été le résultat? Attendons de voir.

Le président: L'autre question que je voulais proposer fait suite à notre discussion d'aujourd'hui et porte sur la stratégie à l'égard des biocarburants. Neil, vous avez dit, je crois, que nous voulons que tout le monde en sorte gagnant.

Une chose que l'on va produire davantage, surtout dans les Prairies, c'est la farine de canola. A-t-on fait des recherches sur les ratios pour les ruminants et l'industrie porcine? Je sais que ce produit n'a pas encore vraiment pu être utilisé pour le porc, mais fait-on des recherches sur ce plan? Si nous voulons produire de la farine de canola, cela va nous donner une ressource naturelle.

Deuxièmement, quelqu'un a dit, je crois, que nous avons aussi besoin de blé fourrager à plus haut rendement. Nous avons fait toute une étude sur la Commission canadienne du grain et la question de la DVG. Pensez-vous que cela nous empêche d'avoir davantage de blé à haut rendement qui aidera le secteur de l'éthanol et le secteur fourrager? Cette question s'adresse également à vous tous.

Allez-y, monsieur Bacon.

• (1200)

M. Wayne Bacon: À la Saskatchewan Canola Development Commission, nous investissons littéralement des milliers de dollars pour trouver des moyens de produire une meilleure farine de canola. Nous cherchons aussi à créer des variétés produisant plus d'huile et nous aurons donc moins de farine de canola sur le marché.

Des débouchés s'offrent à nous. Prenez simplement la farine et l'extraction de certaines protéines de ces produits. Je crois que c'est l'un des domaines dans lesquels le gouvernement a encore un rôle à jouer. Maintenant que les producteurs investissent davantage dans la recherche, le gouvernement semble vouloir réduire son financement. Je crois que c'est une erreur, car si les producteurs dépensent plus pour la recherche, le gouvernement doit en faire autant pour que nous tirions le maximum de ces variétés.

Pour ce qui est du blé, l'autre problème que nous avons en tant que producteurs est la DVG. C'est un sérieux problème. Il va falloir le résoudre. Je siège à la Western Grains Research Foundation et il y a des variétés qui donnent un rendement 20 p. 100 meilleur, je le sais, mais elles ne peuvent pas obtenir de licence pour le Canada alors qu'elles peuvent en obtenir une aux États-Unis. C'est seulement à cause de la DVG. C'est un des problèmes que nous allons devoir résoudre si nous voulons nous lancer dans la production d'éthanol. Si nous ne le faisons pas, cela va freiner notre industrie de l'éthanol pendant que les États-Unis iront de l'avant.

Le président: Allez-y, monsieur Ketilson, s'il vous plaît.

M. Neil Ketilson: Notre secteur valorise beaucoup la recherche, à tel point que nous avons consacré 30 p. 100 de notre revenu brut, soit environ 500 000 \$ par an, à la recherche. Une bonne partie sert au financement de base du Prairie Swine Centre.

En ce qui concerne la farine de canola, elle a déjà fait l'objet de beaucoup de recherche. Il faut continuer, mais nous savons déjà ce qu'il en est et une farine pois-canola supplanterait la farine de soja.

Néanmoins, du côté de l'éthanol, la situation est assez différente. Il y a beaucoup de travail à faire étant donné que le sous-produit convient sans doute davantage à l'élevage bovin qu'à l'élevage porcine, pour le moment. Ce que nous pouvons utiliser est limité et nous avons donc besoin de recherches supplémentaires.

Le président: Monsieur Silzer.

M. Mark Silzer: La question des matières premières d'alimentation préoccupe également nos producteurs, ainsi que la hausse des prix.

Un des problèmes que nous avons c'est que nous pourrions utiliser certains des sous-produits du marché de la bioénergie. Mais nous n'avons pas d'argent à investir dans la recherche et nous avons donc tendance à compter beaucoup sur la recherche qui a été effectuée pour le secteur bovin, dans l'espoir que cela s'appliquera au bison.

Je crois donc important que, si le gouvernement peut financer une partie de la recherche, on mette de l'argent à la disposition des petits secteurs en expansion comme le nôtre, car nous n'avons pas la masse critique requise et nous n'avons pas suffisamment d'argent pour réaliser certains de ces projets de recherche. C'est une chose pour laquelle je crois que le gouvernement pourrait vraiment nous aider.

Le président: Je tiens à vous remercier tous d'avoir pris le temps, malgré vos horaires très chargés, de venir témoigner devant le comité et participer aux discussions. Nous nous servirons de vos témoignages pour établir notre rapport final qui sera renvoyé à la Chambre des communes.

Sur ce, nous allons suspendre la réunion pour le déjeuner.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address:

<http://www.parl.gc.ca>

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.